



Rapport Annuel 2022

Sommaire

04

Introduction

06

Nos Chiffres
Clés et Notre
Gouvernance

12

Bilan des
Activités de 2022

22

Notre
Impact

28

Nos
Filiales

48

États
Financiers

Message du Président

“ Les trois dernières années ont prouvé que le Groupe est hautement résistant aux chocs, une qualité indispensable pour toute société de services financiers ”

En 2022, nous nous sommes pleinement remis du Covid, comme le montre le résultat annuel de la société. De plus, le Groupe Baobab est sorti de l'ère Covid avec une position renforcée sur ses marchés grâce à la gestion efficace du risque ainsi qu'aux talents de qualité qui sont restés au sein de la société. Et, surtout, les trois dernières années ont prouvé que le Groupe est hautement résistant aux chocs, une qualité indispensable pour toute société de services financiers, mais spécifiquement pour une société intervenant en Afrique.

Nous sommes maintenant en présence d'un Groupe qui est, aujourd'hui et de bien des manières, la société leader en microfinance en Afrique. Cette affirmation, qui n'est pas faite à la légère, exprime les efforts considérables de l'équipe de gestion qui travaille main dans la main avec le Conseil. Il reste beaucoup de travail à faire pour améliorer le fonctionnement et développer l'activité, mais nous avançons activement dans la bonne direction. L'amélioration de la supervision a donné des résultats en gestion des risques qui se traduisent en qualité de prêts. Pareillement, l'équipe de direction a réalisé un excellent travail en termes de parité et travaille à faire de même pour la diversité de manière plus large.

La digitalisation est, et doit rester une priorité stratégique pour le Groupe Baobab. En Afrique subsaharienne, le taux d'adoption des smartphones

devrait atteindre 87 % d'ici la fin de la décennie, et ses populations reconnaissent la praticité des services financiers numériques plus rapidement que ceux ancrés dans la banque traditionnelle. Le Groupe dispose désormais de fondements solides sur lesquels se développer en avançant au même rythme que l'adoption rapide de la technologie en Afrique afin d'apporter des solutions simples, directes et rentables à sa large base de clients.

Le Conseil s'assurera que les étapes de la feuille de route stratégique de Baobab pour 2023-2025 sont respectées grâce à une gouvernance efficace et à des lignes directrices conformes aux objectifs et valeurs du Groupe.

Bien que 2023 et les années suivantes subiront les effets retardés des crises actuelles, la société s'est stratégiquement positionnée pour croître et atteindre son objectif de 1 million de clients actifs.

Je remercie vivement toutes les personnes dont le dur labeur a pu rendre possible ces initiatives, notamment les membres de la direction et les salariés du Groupe et de nos filiales, ainsi que mes collègues du Conseil. Enfin, les actionnaires engagés sont l'une des principales forces du Groupe Baobab, et je souhaite également les remercier pour leur soutien.



Arnold Ekpe
Président du Conseil d'administration

Message du Président Directeur Général

“ Malgré la hausse des prix des denrées alimentaires, la baisse des matières premières et l'impact sévère d'un dollar fort, nos filiales africaines ont réalisé de bonnes performances ”

L'année 2022 a été une année riche en réalisations pour le Groupe Baobab, bien que ce fut également une année de bouleversements géopolitiques et macroéconomiques marquée par les conflits et l'inflation. Le Groupe Baobab a décaissé 1,03 milliard d'euros en prêts à presque 450.000 petites entreprises, ce qui illustre bien la résilience de la microfinance et le rôle essentiel des services du Groupe dans la vie quotidienne des populations que nous servons.

Malgré l'augmentation des prix de l'alimentation, la chute des matières premières et l'impact sévère d'un dollar fort, toutes nos filiales africaines ont réalisé de solides résultats. L'activité de notre filiale MicroCred China a bien évidemment souffert tout au long de 2022 des effets de la politique zéro Covid du gouvernement. Cependant, la réouverture accélérée annonce une reprise rapide pendant l'année à venir. Les équipes au Mali et au Burkina Faso méritent une mention spéciale ici pour leur résilience face à des conditions de travail extrêmement difficiles, mais je suis fier, pour tous nos pays, que le Groupe Baobab puisse attirer et conserver de tels talents.

L'année a apporté de nouveaux partenariats avec des acteurs du mobile money et du mobile wallet, notamment WAVE Money, l'acteur prometteur en Afrique de l'Ouest. Ces synergies symbolisent parfaitement la vision du Groupe Baobab : La clé est de rendre le financement plus accessible

et inclusif, et c'est pour cette raison que notre application mobile de seconde génération, lancée en 2022, se concentre sur l'expérience utilisateur.

Baobab+, notre filiale axée sur l'impact qui propose des kits solaires pay-as-you-go, a continué de grandir suite à l'entrée sur deux nouveaux marchés, la République Démocratique du Congo et le Nigeria. Au cours de l'année écoulée, Baobab+ a ajouté des générateurs solaires plus grands pour « l'utilisation productive » des petites entreprises qui peuvent être financés par des microcrédits verts de Baobab.

À l'avenir, le Groupe Baobab va se concentrer sur la croissance. Il s'agira principalement de croissance naturelle dans les pays où nous sommes déjà en place, mais nous pourrions également nous développer sur de nouveaux marchés qui correspondent le mieux à notre situation géographique actuelle. Nous allons également élargir la gamme de services et de canaux que nous offrons pour nous aligner aux besoins de nos clients qui ne sont pas encore servis convenablement par le secteur financier traditionnel sur le continent africain.

Alors que je reviens sur nos réalisations de l'année 2022, je pense qu'il me faut féliciter celles et ceux qui les ont rendues possibles – les investisseurs pour leur soutien, les 4.300 salariés qui accomplissent un travail incroyable et nos clients qui transforment les prêts en travail et en vies.



Philip Sigwart
Président-Directeur général



Nos Chiffres Clés & Gouvernance

Notre Histoire

D'une idée en germe à un écosystème florissant : comment Baobab est devenu un leader de l'inclusion financière numérique

L'histoire de Baobab commence en 2005, avec la création de Microcred, soutenue par Positive Planet (anciennement PlaNet Finance) via son président Jacques Attali, ainsi que par les actionnaires AXA Group, BEI (Banque Européenne d'Investissement) et la Société financière internationale (SFI). Nous avons commencé avec la conviction que chacun mérite d'avoir accès au financement. C'est ce que nous avons entrepris de faire, en proposant une gamme de services financiers simples et transparents.

Depuis le premier prêt de Microcred en février 2006 (pour financer un stand de fruits et légumes)... jusqu'au lancement de prêts instantanés via notre application mobile, la vision du Groupe a toujours été de faire grandir les ambitions de chacun, afin que les grandes idées et les communautés puissent se développer et s'épanouir.

Après avoir démarré ses opérations au Mexique en février 2006 (sortie en 2010), le deuxième pays où nous avons proposé des prêts a été Madagascar (novembre 2006). Depuis, le Groupe Baobab n'a jamais cessé de croître et de se développer sur le continent africain. Nous sommes également fiers d'avoir été la première société de microcrédit en Chine : en 2007, nous avons lancé des opérations dans la province du Sichuan. Actuellement, nos filiales se trouvent au Burkina Faso, en Chine, en République Démocratique du Congo, en Côte d'Ivoire, à Madagascar, au Mali, au Nigeria et au Sénégal.



Nos Chiffres Clés en 2022

Notre vision est d'être le premier partenaire des petites entreprises



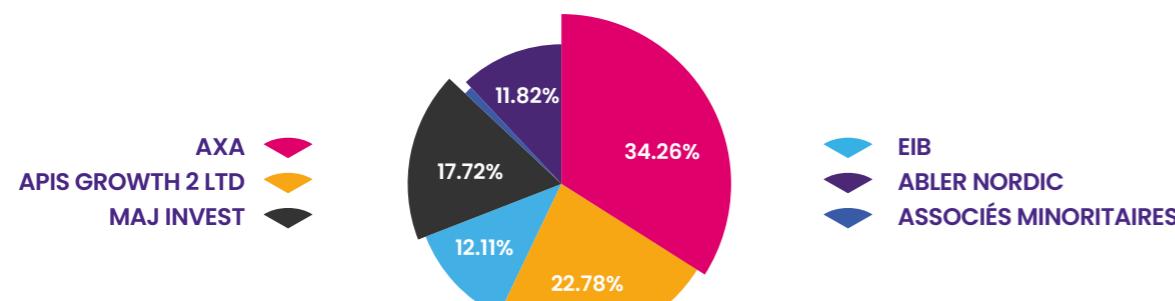
Baobab est un groupe spécialisé dans les services financiers, son activité s'étend sur sept pays du continent africain et sur une province de la Chine. **S'appuyant sur un réseau de filiales, elle fournit des services financiers à un demi-million de micro-entrepreneurs et de petites entreprises, conformément à sa mission qui est d'élargir l'accès au financement à ceux qui sont mal desservis ou laissés pour compte par le système bancaire classique.** Nos produits comprennent des micro-prêts, des solutions d'épargne, des opérations et des services bancaires au quotidien, ainsi que des produits bancaires innovants tels que les paiements mobiles, les solutions du type «buy now, pay later» et les nano-prêts numériques.



Burkina Faso | Chine | Côte d'Ivoire | France (S) | Madagascar | Mali | Nigéria | République Démocratique du Congo | Sénégal

* Un client actif est une personne physique ou morale ayant effectué une transaction sur un compte Baobab au cours des 12 derniers mois.
** Les points de vente comprennent nos agences et notre réseau d'agents bancaires.

Notre Gouvernance



Notre conseil de surveillance



Arnold EKPE
Président du Conseil de Surveillance-Président d'Honneur du Business Council for Africa



Jean-Michel PIVETEAU
Vice Président Directeur Indépendant



Thierry PORTE
Président du Comité d'Audit, Risques et Compliance
Directeur Général de JC Flowers & Co



François ROBINET
Membre - Président d'Axa Strategic Ventures



Alain NADEAU
Président du comité ESG - Représentant officiel de la BEI en Hongrie



Nadia BOUGHARA
Membre - Responsable des produits, des opérations et de la technologie - Axa Emerging Customers



Nick TALWAR
Président du comité stratégique - PDG de CircleUp



Houssam A. MOUSSA
Membre - Partner, Apis



Erick DECKER
Membre Chief Investment Officer, Europe du Sud et marchés émergents, Axa



Kasper SVARRER
Membre - Partner Maj invest



Thomas KLUNGSOEYR
Président du comité des RH - Directeur des investissements, Abler Nordic

Le Comité de direction



Philip SIGWART
Président



Christina REIFSCHEIDER
Directrice Administrative et Financière Groupe



Hervé GUYON
Secrétaire Général Groupe



Guillaume LESAY
Directeur des Risques Groupe



Cécile CHAHID-NOURAI
Directrice des Opérations Groupe



Nicolas SERRE
Directeur de la Technologie Groupe



Ruben DIEUDONNÉ
Directeur Régional UEMOA
DG Baobab Côte d'Ivoire



Sarah TANC-WATTEEUW
Directrice des Ressources Humaines Groupe



Marion BOUILLE
Directrice Audit Groupe



Emmanuel DECAMPS
Directeur des opérations de crédit



Mamadou CISSÉ
Directeur général Baobab Sénégal



Mor Talla Diop TINE
Directeur général Baobab Mali



Hugues BONSHE
Directeur général Baobab Madagascar



Kabeya KANYONGA
Directeur général Baobab RD Congo



Bilan des Activités de 2022

Faits marquants 2022

En 2022, le Groupe Baobab est sorti avec succès de l'ère Covid et a consolidé son avantage concurrentiel en Afrique francophone subsaharienne avec un résultat financier solide et des priorités stratégiques visant à simplifier l'accès à la finance inclusive tout en mettant l'accent sur des niveaux de responsabilité élevés.

- Au cours de l'exercice 2022, Baobab a décaissé 1,03 milliard d'euros en prêts pour un total de 312 000 micro-entrepreneurs servant les populations sur tout le continent africain et en Chine.
- Nous avons ajouté un poste clé avec l'embauche d'une Directrice des opérations Groupe, Cécile Chahid-Nourai, qui apporte son expérience pour exploiter l'IA et la numérisation.
- Nous avons progressé sur la voie de la numérisation, en déployant la V2 de notre application pour smartphone dans tous les pays et en recueillant un large retour d'information pour préparer la prochaine itération.
- Le Groupe Baobab est devenu la première société en microfinance à établir un partenariat direct avec Wave, un prestataire de paiements mobiles à forte croissance en Afrique de l'Ouest.
- Nous avons rejoint, en tant que signataire, deux initiatives ayant un impact sur la finance inclusive, la SPTF (Social Performance Task Force) et la plateforme européenne de microfinance, et nous avons participé à plusieurs conférences pour partager et apprendre les meilleures pratiques dans le cadre des normes évolutives du secteur.
- Suite à la publication de ses deux premiers rapports d'impact concernant des pays en 2022, Baobab a confirmé un partenariat avec le leader de l'évaluation de l'impact, MFR, afin de mener des évaluations dans deux pays par an, à commencer par le Burkina Faso et la République Démocratique du Congo.
- Après une décennie dans le pays, le Groupe a quitté la Tunisie et a confié les opérations de la filiale à un acteur engagé qui continuera de soutenir les valeurs de la finance inclusive.



- Nous avons accueilli Norfund au conseil de Baobab+ qui est entré sur le marché de 2 nouveaux pays, le Nigeria et la République Démocratique du Congo, grâce à une participation de 10 millions d'euros de l'investisseur norvégien.
- Baobab+ a également mis en place une nouvelle initiative d'impact et distribue des cuisinières à un prix accessible qui réduisent les émissions de CO2 et les coûts en combustible pour les utilisateurs et limitent le charbon nécessaire à la cuisine traditionnelle. Cette initiative génère également des crédits carbone pour la société.
- Enfin, nous avons dévoilé un nouveau logo pour toutes nos filiales dans le cadre de la refonte de la marque du Groupe ainsi qu'un nouveau site web.

Clients & Produits

Nos clients

Au 31 décembre 2022, le Groupe Baobab comptait plus de **457 000 clients actifs**, pour la plupart des micro-entrepreneurs et des petites et moyennes entreprises, dont les besoins étaient peu ou pas pris en charge par le système financier classique. Baobab accompagne ses clients avec des offres de financement souples et adaptées.

À la fin de l'année 2022, l'encours brut des prêts s'élevait à 745 millions d'euros et le montant moyen des prêts était de 4 569 euros. La majeure partie du portefeuille de prêts est destinée au financement du fonds de roulement des petites entreprises. Les secteurs les plus financés par Baobab sont le commerce (63%), les services (14%) et les petites entreprises manufacturières (7%). 48% de nos emprunteurs sont des femmes et 34% ont moins de 35 ans.

L'épargne totale collectée a atteint **335 millions d'euros en 2022**.

Profil des activités de nos clients



Nos produits et services



Crédit

Nos prêts aux micro et petites entreprises sont soit des prêts de fonds de roulement, soit des prêts d'investissement. Les clients cibles peuvent être de très petits entrepreneurs ayant besoin d'un micro-crédit (moins de 3 000 €) remboursable à court terme (moins de 12 mois) ou des PME désireuses d'obtenir des prêts plus importants (jusqu'à 200 000 €) avec des échéances plus longues (jusqu'à 36 mois), pour soutenir des investissements plus substantiels.

Comme pour toutes les institutions financières, la pandémie de Covid-19 qui a sévi en 2021 a eu un impact considérable sur les activités de Baobab et sur celles de ses clients. Cependant, grâce aux relations étroites que nous entretenons avec nos clients et à notre compréhension de l'économie locale, nous avons pu en quelques semaines développer des offres de financement adaptées aux nouveaux besoins de cette clientèle : des échéances de remboursement plus longues et plus souples, des offres de prêts sur mesure pour relancer l'activité suite à un blocage partiel ou total, et un appui aux secteurs en expansion (hôpitaux, pharmacies, etc.).

(voir page 32)



Assurance

Le principal produit d'assurance proposé par les filiales du Groupe protège les emprunteurs et leurs familles en cas de décès ou d'invalidité.



Epargne

Baobab propose des comptes d'épargne avec la possibilité de retirer les fonds à tout moment ainsi qu'une variété de programmes d'épargne et de dépôts à terme avec des rendements attractifs.



Paiements

En plus des transactions en espèces disponibles dans les agences du Groupe, Baobab a noué des partenariats visant à offrir des options de paiement dans plusieurs filiales. Parmi ces options de paiement, on peut citer les virements électroniques et interbancaires, les cartes de paiement, les chèques, les titres de paiement et le paiement électronique de factures. Des produits de paiement spécifiques ont été lancés dans certains pays, comme le NIBSS au Nigéria qui permet d'effectuer en toute sécurité un remboursement de prêt via un téléphone portable.



centre d'appel

Baobab a déployé des centres d'appels dans tous les pays afin d'améliorer son service client. Les centres d'appels recueillent les suggestions, les opinions et les plaintes formulées par les clients via nos canaux de communication (appels, mails, Facebook) et fournissent des informations sur nos produits et services. Ils font également des enquêtes de satisfaction auprès des clients et commencent à devenir un moyen d'acquisition de prospects grâce aux campagnes commerciales.



réseau d'agents

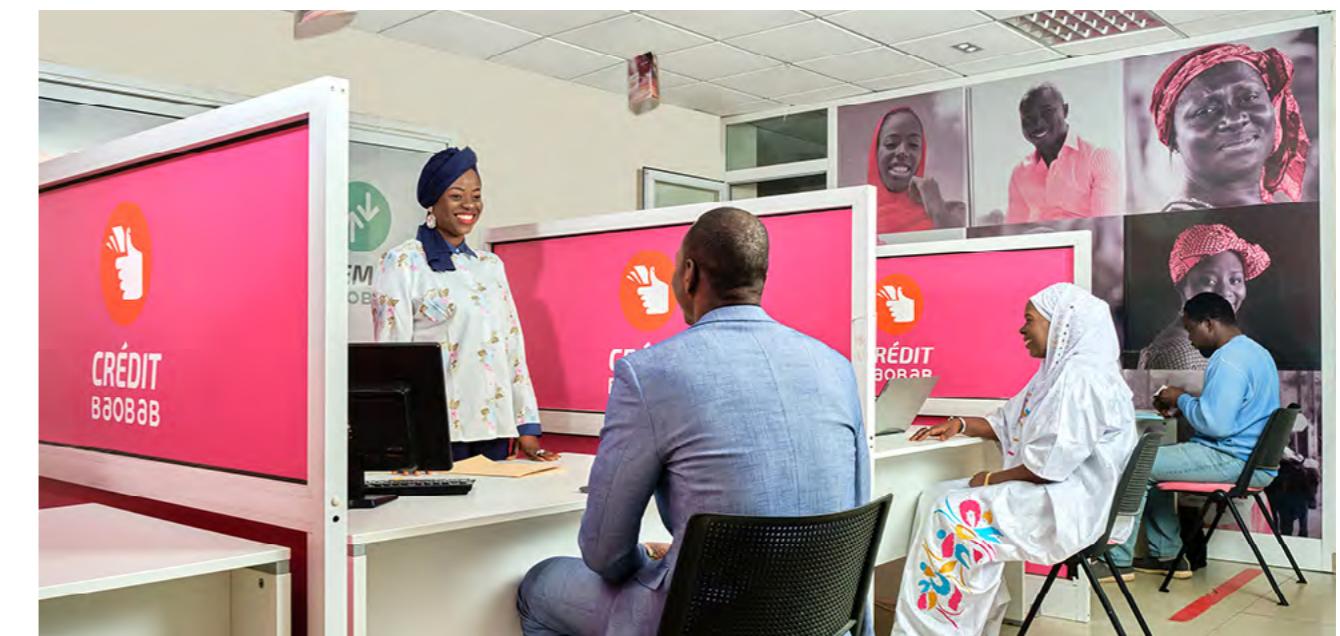
Le Groupe Baobab exploite désormais des réseaux de correspondants bancaires sur trois marchés (Côte d'Ivoire, Madagascar et Sénégal), avec plus de 900 correspondants complétant les réseaux d'agences dans ces pays. Chez les correspondants bancaires de Baobab, les clients peuvent effectuer des dépôts et des retraits, ouvrir un compte Baobab, demander un prêt, vérifier le solde de leur compte, payer des factures, obtenir des nano-crédits et transférer de l'argent. Baobab a deux types de correspondants bancaires : les correspondants bancaires dédiés et les correspondants non-dédiés qui fournissent également des services d'agence pour d'autres institutions financières et fournisseurs de télécommunications. Le personnel des agences

de Baobab recrute et forme les correspondants dédiés qui sont généralement de jeunes entrepreneurs motivés. Dans les zones semi-rurales où Baobab détecte un potentiel de croissance, les correspondants sont équipés de kiosques arborant de manière spécifique la marque de l'institution. Chaque kiosque est situé à au moins trois kilomètres d'une agence Baobab. En guise de soutien au démarrage de leur activité, ces entrepreneurs reçoivent un financement de leur fonds de roulement, une tablette et un salaire minimum de base. L'objectif est de les aider pendant les six premiers mois de la phase de démarrage.



ouverture de compte en zone rurale

Baobab a conçu une application permettant d'ouvrir un compte sur le terrain. Elle permet aux vendeurs ou aux correspondants bancaires d'ouvrir des comptes en externe, où qu'ils soient, et ce en cinq minutes seulement. Avec l'application, l'employé collecte les informations du client contenues sur sa carte d'identité et relève ses empreintes digitales grâce à un système d'identification biométrique. Une fois les données collectées, le personnel des agences vérifie les informations et confirme l'ouverture du compte.





Digitaliser nos services pour mieux connecter les personnes et les services financiers

Simon-Pierre Behr
Digital Channel Lead

Qu'est-ce qui fait que la digitalisation est importante pour Baobab ?

La Fintech a modifié le paysage des services financiers en Afrique, et les clients s'attendent à présent à ce que leur argent soit transféré instantanément, à pouvoir accéder à leurs comptes quand ils le veulent, où ils le veulent et à obtenir sans problème du fonds de roulement pour leur activité via une application mobile. Baobab a l'avantage de servir déjà des centaines de milliers de clients sur tout le continent, mais, pour rester pertinents, nous devons dépasser ces nouvelles attentes en termes de services digitaux.

Les partenariats représentent une partie importante de ce processus, n'est-ce pas ?

Absolument ! Les partenariats peuvent nous aider à avoir accès aux clients existants et à la base de données du partenaire afin de proposer des services adaptés à un public plus large. Au Sénégal, par exemple, nous travaillons avec Orange Money (OM) pour proposer des microcrédits et des produits d'épargne aux clients identifiés comme éligibles par un scoring en utilisant les données d'OM et de Baobab. Les partenariats nous permettent également d'offrir des services innovants à nos clients. Au Nigeria, nous nous sommes associés à une société de fintech pour que nos clients puissent transférer instantanément leur argent vers toutes les banques dans le pays. Nous avons un partenariat similaire et formidable avec Wave, la société qui secoue l'industrie du mobile money, pour offrir des virements instantanés entre les comptes Baobab et les portefeuilles de mobile money Wave.

Quel rôle jouent les salariés de Baobab dans le projet de digitalisation ?

Nous regardons également de près les pays où l'adoption de l'application est élevée pour identifier les processus de réussite. Une des mesures qui a été particulièrement efficace a été d'avoir des hôtes dans les agences pour aider les clients tout au long du processus de mise en place et pour leur montrer les fonctionnalités. Nous demandons également des avis pour ajouter les services qui font le plus sens pour nos clients. Nous ne cherchons pas à avancer rapidement et à tout casser. Nous

exploitons la force de notre réseau incroyable de salariés sur le terrain et libérons leur temps pour encore plus satisfaire les besoins des clients.

Et sur quoi travaillez-vous maintenant ?

Alors, nous avons une feuille de route bien chargée pour l'application mobile cette année, et nous commencerons avec le déploiement de la V3 au premier ou deuxième trimestre 2023. Nous avons entièrement repensé notre application mobile en travaillant avec des clients pour la rendre plus simple et plus intuitive. Nous sommes impatients de la lancer, mais nous avons également un chatbot bancaire WhatsApp et nos propres codes USSD qui seront déployés cette année. Ces deux canaux permettront à nos clients qui n'ont peut-être pas un smartphone fonctionnel ou une couverture internet correcte d'accéder à leurs comptes sur mobile. Nous souhaitons également conclure d'autres partenariats de mobile money, proposer une intelligence de lutte contre le blanchiment de capitaux et mettre en place des améliorations de l'expérience utilisateur (UX).



Baobab et WAVE s'associent pour rendre les services financiers encore plus inclusifs

Baobab est fier d'être le premier établissement en microfinance à établir un partenariat et une intégration directe avec WAVE Mobile Money pour permettre à ses pres de 10 millions d'utilisateurs de faire facilement des transferts entre un portefeuille numérique WAVE et un compte Baobab. Pour celles et ceux qui ne le savent pas, WAVE, première « licorne » d'Afrique de l'Ouest, est une jeune fintech qui a bouleversé les paiements mobiles en commençant par le Sénégal, puis par la Côte d'Ivoire et, maintenant, le Burkina Faso, le Mali et l'Ouganda. Bien que ce soit les frais minimes de transfert et les retraits gratuits de la société qui fassent les gros titres, son système de code QR facile à utiliser pour les personnes qui n'ont pas de smartphone ni d'application mobile intuitive est ce qui le rend particulièrement accessible.



Le Groupe Baobab est déterminé à renforcer et élargir ses investissements en Afrique

Christina REIFSCHEIDER
Directrice Administrative et Financière Groupe

Comment décririez-vous les performances de Baobab en 2022 ?

La société a amélioré son résultat financier record de 2021, une belle réussite étant donné les tensions géopolitiques et la baisse économique générale en raison de l'inflation croissante. Nos encours de crédit ont continué d'afficher des gains, non seulement en termes de taille, mais également en termes de qualité de crédit.

Quelles ont été les principales réalisations de l'année ?

La plus grande réussite en 2022 est la croissance de notre principal marché en Afrique subsaharienne, pour lequel nous avons constaté que la majorité de nos opérations ont atteint la taille critique pour générer des rendements et économies d'échelle continus, ce qui place notre activité dans une position plus diversifiée. En outre, l'ensemble de nos opérations africaines acceptent à présent les dépôts et sont donc plus à même de financer elles-mêmes leurs opérations de manière locale. Nous avons également terminé l'intégration de Norfund, le fonds d'investissement norvégien pour les pays en développement, en tant qu'investisseur stratégique de Baobab+, notre filiale africaine de leasing d'énergie solaire. Ainsi, Baobab+ a pu développer ses opérations au Nigeria et en République Démocratique du Congo. Pour nous concentrer sur ces activités principales, nous avons pris la décision stratégique, en 2022, d'arrêter nos opérations en Tunisie, ce qui a été réalisé cette même année sans conséquences négatives sur les finances du groupe.

Pouvez-vous nous faire part de votre feuille de route pour 2023 ?

Pour faire suite à l'année 2022, nous souhaitons renforcer et élargir nos investissements en Afrique, améliorer notre gamme de services et rechercher de nouvelles opportunités. En plus de développer nos encours de crédit, notre objectif est d'accroître les dépôts, ce qui ouvrira de nouvelles voies pour accéder à nos services. Pour soutenir cette stratégie, nos investissements dans la numérisation continuent. Nous croyons en notre approche globale, qui est fondée sur nos relations étroites et durables avec nos clients, et qui nous permet d'être flexible et d'ajuster nos produits selon les changements de situation et les besoins des clients.

L'importance de la numérisation pour atteindre les objectifs de Baobab

L'une des raisons du succès de Baobab dans les nombreux pays dans lesquels le Groupe intervient réside dans l'engagement de la société à investir dans la technologie numérique. Le budget de Baobab consacré à la mise à jour et au développement de son empreinte numérique ne cesse d'augmenter chaque année, ce qui renforce l'efficacité à la fois au niveau du groupe et pour les opérations de chaque pays. La numérisation a également permis à Baobab d'agrandir sa gamme de services bancaires et de microfinance afin de répondre aux besoins des clients. À l'avenir, et dès 2023, Baobab s'attend à ce que ces investissements soient rentables, puisqu'ils vont ouvrir de nouvelles voies pour sa base de clients croissante. Nous constatons déjà que les clients apprécient les options supplémentaires pour travailler et coopérer, comme les demandes d'offre de prêt, le remboursement des versements de dettes et les transactions en espèces.

Perspectives 2023 : Le digital gagne du terrain

En 2023, nous nous appuierons sur les réalisations de 2022 pour accélérer encore la croissance de nos marchés en Afrique centrale et le rétablissement complet de notre filiale chinoise. La digitalisation jouera un rôle essentiel dans ce processus, car nous continuons à améliorer l'expérience de l'utilisateur et à ajouter des fonctionnalités.

Sur le plan technologique, nous allons lancer la troisième version de notre application mobile et recueillir les commentaires des utilisateurs et des employés de Baobab. Dans le même temps, nous mettrons en place des fonctionnalités WhatsApp au troisième trimestre de cette année afin d'offrir un canal mobile supplémentaire. En parallèle avec l'application, nous prévoyons d'étendre nos nano-prêts automatisés Taka du Nigeria à d'autres marchés. Il s'agit d'un excellent moyen pour les clients de commencer à se constituer un historique de crédit positif et d'atteindre un échantillon plus large de la population sous-bancarisée.

Par ailleurs, dans le cadre de ses études d'impact, le Groupe Baobab mènera des évaluations d'impact en Côte d'Ivoire, à Madagascar et au Mali cette année dans le cadre du partenariat avec Microfinanza signé en 2022. Au sein de Baobab, nous poursuivons l'automatisation des données d'impact afin d'augmenter le nombre de filiales rapportant des chiffres d'impact au niveau du Conseil d'administration. Plus concrètement, dans le cadre de notre engagement continu envers les femmes entrepreneurs, et suite au succès de notre formation au format hybride sur les outils de médias sociaux « She Means Business » avec Meta, nous organiserons des ateliers supplémentaires en 2023.

La nouvelle Chief People Officer, Sarah Tanc-Watteeuw, poursuivra le travail déjà entrepris pour s'assurer que le Groupe Baobab non seulement attire et retient les meilleurs talents, mais aussi

suscite l'engagement de ses employés, qui sont les ambassadeurs de la marque sur le terrain. Nous continuerons également à fournir une formation et un soutien en 2023 afin que les employés sur le terrain puissent aider les clients à configurer notre application, car il est prouvé que cela peut conduire à une adoption beaucoup plus élevée.

Enfin, la filiale du Groupe Baobab dédiée à l'accès à l'énergie verte, Baobab+, se concentrera en 2023 sur les synergies avec Baobab via des prêts verts pour fournir des solutions énergétiques attractives aux entrepreneurs sur la base de ses générateurs solaires «Productive Use».

Les efforts considérables que le Groupe Baobab a déployés pour mettre en place une gouvernance, une gestion des risques et des processus opérationnels solides ont été largement récompensés en 2022, sous la forme d'une croissance, d'encours de crédits sains et d'un meilleur positionnement sur nos marchés. Bien que le continent africain puisse subir avec retard les retombées de la hausse des taux d'intérêt en 2023, les activités du Groupe résistent globalement à ces turbulences, et nous prévoyons de poursuivre notre trajectoire de croissance à mesure que nous intégrons nos nouvelles capacités numériques et notre réseau physique.■



Guillaume LESAY
Directeur des Risques Groupe

Développer des fondements solides en gestion des risques

Les risques de crédit ont atteint leur niveau le plus bas en 2022 chez Baobab. A quoi attribuez-vous ce phénomène ?

Je pense qu'il y a trois facteurs principaux. Premièrement, nous avons fait tout notre possible pour gérer le Covid, et nous sommes sortis de la pandémie en pleine forme. Deuxièmement, les équipes locales sont de plus en plus autonomes grâce aux outils permettant d'identifier et de répondre aux risques de crédit avant qu'ils ne deviennent hors de contrôle. Enfin, nos deux plus grandes filiales en Afrique ont toutes deux réalisé de bons résultats, ce qui n'est pas toujours le cas. Globalement, le point à retenir est que nos processus font en sorte de fournir des prêts sains.

Et concernant le digital, est-ce une source de risque ou plutôt une opportunité ?

Les deux, en réalité. Le digital est une source de risque de crédit, puisque la diminution des interactions signifie que des problèmes peuvent passer inaperçus. C'est également une éventuelle source de risque opérationnel. C'est pourquoi, nous travaillons main dans la main avec le département Technologie pour identifier et répondre aux risques sur les applications ayant une interface client et sur le logiciel de back-office. En 2022, nous nous sommes

concentrés sur l'automatisation des workflows principaux, comme l'octroi de prêts et les arriérés. Quand elle est bien pensée, c'est dans ces domaines que la numérisation peut aider par l'automatisation des processus répétitifs et la maximisation du suivi. Mais, plus important encore, grâce à la numérisation, nos salariés se sont de plus en plus intéressés à la gestion des risques. En bref, notre organisation arrive à maturité.

Des initiatives spécifiques que vous souhaitez évoquer pour illustrer la plus grande maturité de Baobab ?

Cela peut sembler habituel, et techniquement ça l'est tout à fait, mais établir le suivi et le reporting des risques de manière continue en 2022 était une étape importante. Cela a été rendu possible par la formation que nous avons mise en place en 2021 et en nous assurant que chaque filiale disposait de membres du personnel dédiés à la gestion des risques. Et, en amont, la gestion des risques est l'une des compétences des comités de pilotage qui examinent désormais toute nouvelle initiative au sein de nos départements. En 2023, nous allons poursuivre la formation et améliorer les processus.■



Notre Impact

Notre Impact en Chiffres



65%

de clients qui n'étaient pas bancarisés avant de rejoindre Baobab



48%

de femmes clientes



1,032 md€

de prêts décaissés en 2022



1 560 000

Bénéficiaires de Baobab+ depuis le lancement



Amplifier l'impact par l'action collective



Hervé Guyon
Secrétaire Général
Groupe Baobab

Bianca Le Thanh
Secrétaire Général
Microcred China

Vous avez réalisé plusieurs audits d'impact concernant les pays en 2022. Quelle est la valeur ajoutée de cet exercice ?

Bianca :

Chaque année, nous commandons des études d'impact, effectuées par la norme reconnue du secteur, MFR, pour deux ou trois filiales, en l'occurrence le Burkina Faso et la République Démocratique du Congo en 2022. Ces audits couvrent les systèmes, les processus et les résultats, pour que nous ayons un réel aperçu indépendant sur ce que nous faisons de bien et pour savoir dans quels domaines nous pouvons apporter de réelles améliorations.

Hervé :

L'aspect de l'analyse comparative est également apprécié, puisque elle nous aide à identifier les domaines pour lesquels des solutions de l'industrie existent, pour que nous puissions les apprendre et les appliquer, et ceux pour lesquels nous devons partager nos idées. Il y a également des avantages « hard » et « soft » à mettre les choses à plat pour nos équipes. Voir l'impact cumulé que Baobab a sur les populations renforce un sentiment d'investissement partagé, et avoir accès aux chiffres spécifiques motive tout le monde à atteindre les nouveaux objectifs plus élevés.

Baobab a rejoint plusieurs organismes professionnels en 2022 : est-ce une coïncidence ou cela fait-il partie d'un objectif plus large ?

Bianca :

Pour nous, il était très important avant tout de « passer à l'action ». Donc, l'objectif est d'être mieux organisé en interne, de sorte que nous puissions bénéficier de ces interactions. Le but est de rassembler nos connaissances pour que le microcrédit réussisse à mieux financer les clients mal desservis pour les aider à prospérer et à contribuer à une économie florissante.

Hervé :

La finance inclusive est un domaine qui est encore en cours de construction avec de nouveaux développements passionnants – comme la Microfinance verte. Grâce à notre analyse comparative, nous sommes à présent en mesure d'analyser notre propre expérience plus efficacement et de contribuer aux discussions du secteur tout en ayant des retours de nos pairs. En 2022, nous avons rejoint la SPTF et la plateforme européenne de microfinance, deux initiatives clés du secteur.

Et comment traduisez-vous ce que vous avez appris en actions pour renforcer l'impact de Baobab ?

Bianca :

En 2022, toutes les filiales sont officiellement adhérente aux Principes de protection des clients parrainés par Cerise et la SPTF, une norme du secteur qui promeut l'inclusion financière responsable et prévoit un cadre détaillé et des voies d'amélioration. Actuellement, nous étudions et mettons à jour nos objectifs, politiques et KPI, et une grande annonce est prévue à ce sujet en 2023.

Hervé :

Premièrement, nous avons énormément travaillé avec l'IT pour automatiser la collecte de données. Actuellement, 80/90 % de nos KPI ont été automatisés. Deuxièmement, nous continuons de former les équipes au sein de nos filiales pour que le reporting de l'impact soit pleinement intégré. En 2022, 60 % des filiales déclaraient leur KPI au Conseil, et nous souhaitons améliorer ce chiffre en 2023. Enfin, nous continuons de mettre l'accent sur nos ODD, en ce qu'ils représentent un moyen concret de lier le changement croissant en objectifs majeurs pour la société.

Gestion des Performances Sociales



Baobab s'engage à appliquer les normes de la microfinance en matière de pratiques de financement inclusif responsables, définies dans le Parcours de Protection des Clients et dans les Normes Universelles de Gestion de la Performance Sociale et Environnementale (USSEPM), largement reconnues, gérées par Cerise - Social Performance Task Force (SPTF), deux organisations mondiales de premier plan qui se consacrent à la gestion de la performance sociale et environnementale.

Toutes les filiales de Baobab ont officiellement adhéré au Parcours de Protection des Clients et font partie de la liste des prestataires de services financiers de Cerise - SPTF qui se sont engagés à protéger leurs clients.

Dans cette optique, la Gestion de la Performance Sociale (GPS) au sein de Baobab cherche à intégrer les 5 dimensions suivantes: les clients, les membres du conseil de surveillance et les actionnaires, le personnel, l'environnement et la communauté, et s'efforce de promouvoir la responsabilité sociale à chaque étape de ses activités. Un système de politiques et de directives environnementales et sociales est associé à chaque opération de la filiale Baobab, avec un coordinateur GPS qui sert de point focal local en la matière.

Depuis 2017, les filiales de Baobab mènent une évaluation annuelle SPI4 afin de mesurer et de suivre leurs progrès et leurs réalisations en matière de GPS. SPI4 est un mécanisme reconnu

dans l'industrie qui évalue et aide les institutions de microfinance à surveiller le niveau de mise en œuvre des normes universelles et des principes de protection des clients.

Depuis 2021, Baobab mesure l'impact social de ses opérations grâce à la notation sociale et/ou aux études d'impact social réalisées par des partenaires externes.

En 2022, avec le soutien de Maj Invest, actionnaire de Baobab, Baobab Sénégal a reçu une étude d'impact social réalisée par un expert externe qui montrait une excellente correspondance en termes d'accompagnement, de qualité de services et de changement dans la vie des clients grâce à sa mission et ses objectifs.

En 2022, Baobab a lancé son programme triennale de notation sociale et d'études d'impact social afin de s'assurer que, pour toutes ses filiales, la performance sociale des opérations est constamment évaluée. Baobab Burkina Faso et Baobab RDC ont toutes deux reçu une notation sociale et une étude d'impact social au sein de ce programme. La notation sociale de Baobab Burkina Faso était sBB, ce qui reflète une gestion de la performance sociale et des systèmes de protection des clients adéquats ainsi qu'une correspondance satisfaisante à sa mission sociale.

Baobab continue ses efforts pour automatiser le processus de reporting des indicateurs GPS afin de mieux suivre les performances.

Baobab continuera d'adapter ses normes GPS aux meilleures pratiques du secteur de la microfinance en matière de performance sociale et environnementale et d'évaluer l'impact de ses activités.





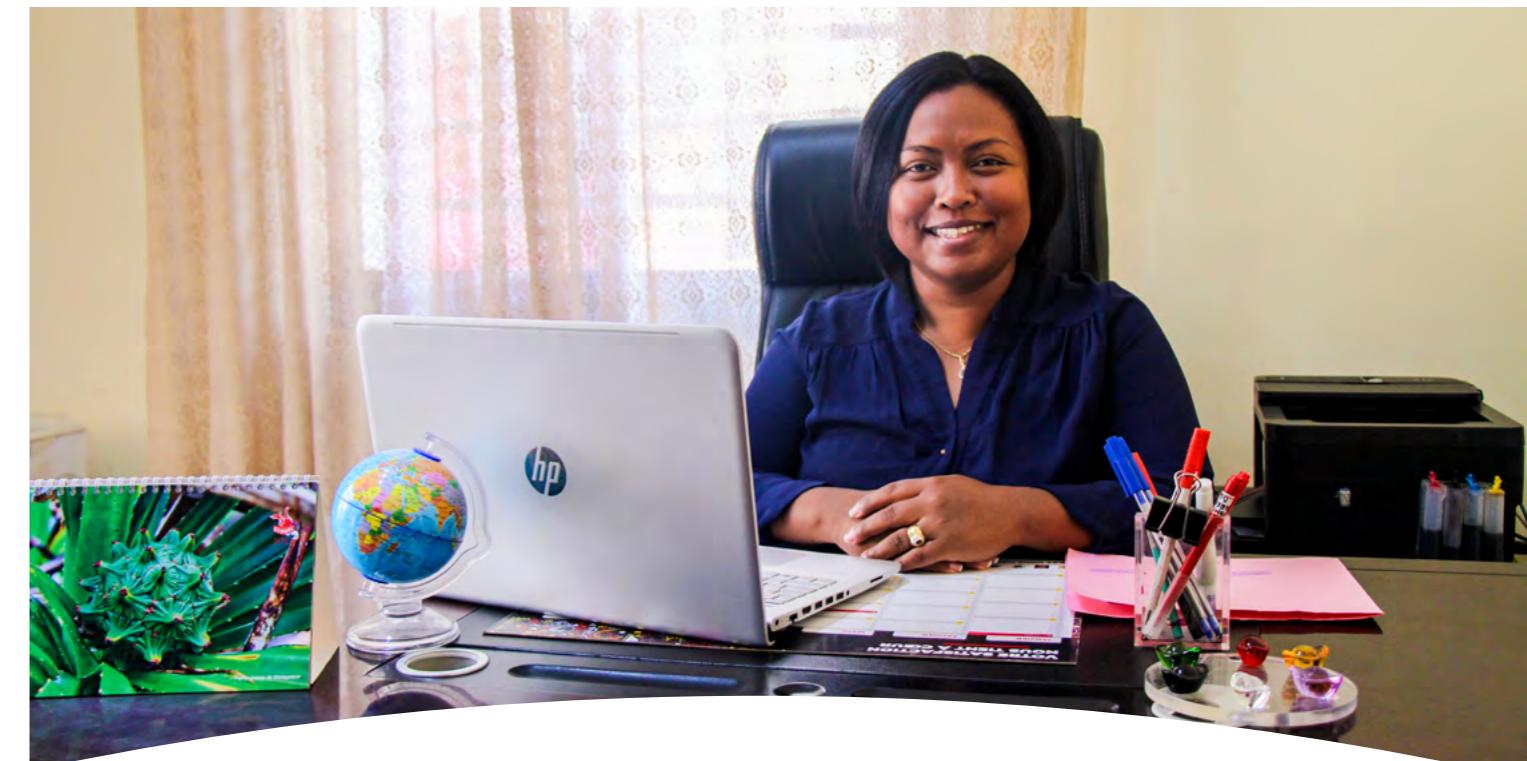
Nos Filiales



Baobab Banque Madagascar

Hugues BONSHE
Directeur Général
Baobab Madagascar

Baobab Banque Madagascar a lancé ses premières opérations en décembre 2006. Grâce à son offre diversifiée, l'établissement a pu accompagner les très petites entreprises ainsi que les petites et moyennes entreprises dans leurs projets. En 2022 Baobab Banque Madagascar a accordé des financements à 57 222 clients. Elle est présente dans tout le pays avec 37 agences et 284 agents bancaires.



Mahefa

Cheffe d'entreprise dans le secteur textile
Client Baobab depuis 2011

“ Baobab a cru en moi dès le départ et son soutien a favorisé la croissance de mon entreprise ”

Mahefa dirige la société Mahefarimana Harivelo, combinaison de deux entreprises : celle de son mari et de la sienne, toutes deux spécialisées dans le secteur textile. Son entreprise est une unité de fabrication de tissus et confection de vêtements destinés au marché local.



Mariée et mère de deux enfants, les journées de Mahefa sont très rythmées entre sa vie professionnelle et familiale qu'elle tente toujours de prioriser. Au début de son parcours, Mahefa a dû faire face à de nombreux défis, notamment celui de s'imposer dans un secteur généralement réservé à la gente masculine. Grâce à l'accompagnement de Baobab, Mahefa a pu relever ce défi et améliorer le plan de développement de son entreprise. Depuis 2011, elle a bénéficié de plusieurs financements qui

ont contribué à l'accroissement de sa production et de ses ventes.



Cette année, Mahefa est déterminée à atteindre son objectif ultime, produire l'intégralité de ses tissus en toute autonomie. Ensuite, elle souhaite poursuivre la culture du coton afin de limiter l'importation qui représente aujourd'hui, l'une des plus grandes charges de la société. Et pour ce faire, elle compte certes sur le recrutement de techniciens très qualifiés mais surtout sur un appui financier car cela demeure primordial d'où sa collaboration durable avec Baobab.



Mamadou CISSÉ
Directeur Général
Baobab Sénégal

Baobab Sénégal a ouvert sa première agence à Dakar en septembre 2007. Aujourd'hui, Baobab Sénégal est devenu un leader de la microfinance, offrant des services toujours plus innovants, différenciés et uniques sur le marché.

En 2022, Baobab Sénégal a accordé plus de 60 000 prêts à ses clients. Le réseau de Baobab Sénégal couvre désormais la quasi-totalité du pays avec 59 agences et 439 agents bancaires. Grâce à la notation BBB+/Stable/w-3 de l'Agence de notation de l'Afrique de l'Ouest (WARA) à l'échelle régionale, Baobab Sénégal bénéficie de meilleures conditions de financement sur le marché ouest-africain.



Baobab Sénégal



Siki

Propriétaire d'une boutique de tissus
Client Baobab depuis 2015

**“ Au fil des années, j'ai grandi avec Baobab.
Ils m'ont apporté le soutien dont j'avais
besoin pour développer mon activité ”**

Siki évolue dans le commerce de tissus à Dakar depuis plus de 10 ans. Cela fait maintenant 8 ans que Siki est client de Baobab au Sénégal. Suite à un besoin de financement et une volonté grandissante de développer son activité, il décide de déposer sa première demande de prêt en 2015 sans grande conviction. En quelques jours, il obtient une réponse favorable et perçoit son tout premier financement. "Mon premier prêt avec Baobab était de 300 000 FCFA (soit 457 euros) alors que je n'avais qu'une petite table." Aujourd'hui son activité a évolué favorablement, Siki est désormais éligible à des prêts de plus de 40 000 000 FCFA (soit près de 61 000 euros). "Au fil des années, j'ai évolué avec Baobab. Ils m'ont accompagné et permis d'accroître mon activité considérablement."

Depuis, Siki a fait un grand bond en avant, il a même racheté l'immeuble sous lequel il a réalisé ses premières ventes à l'époque. En quelques mois, il a réhabilité le bâtiment pour le mettre en location et ainsi bénéficier d'une nouvelle source de revenus. Il dispose également d'un terrain sur lequel il a fait construire sa propre boutique et recruté un personnel dédié. Sa vie s'est transformée en quelques années, "aujourd'hui, je me suis marié et j'ai construit ma maison, acheté une voiture et voyagé un peu partout. Avant ma collaboration avec Baobab, je n'avais même pas de passeport" dit-il en souriant.

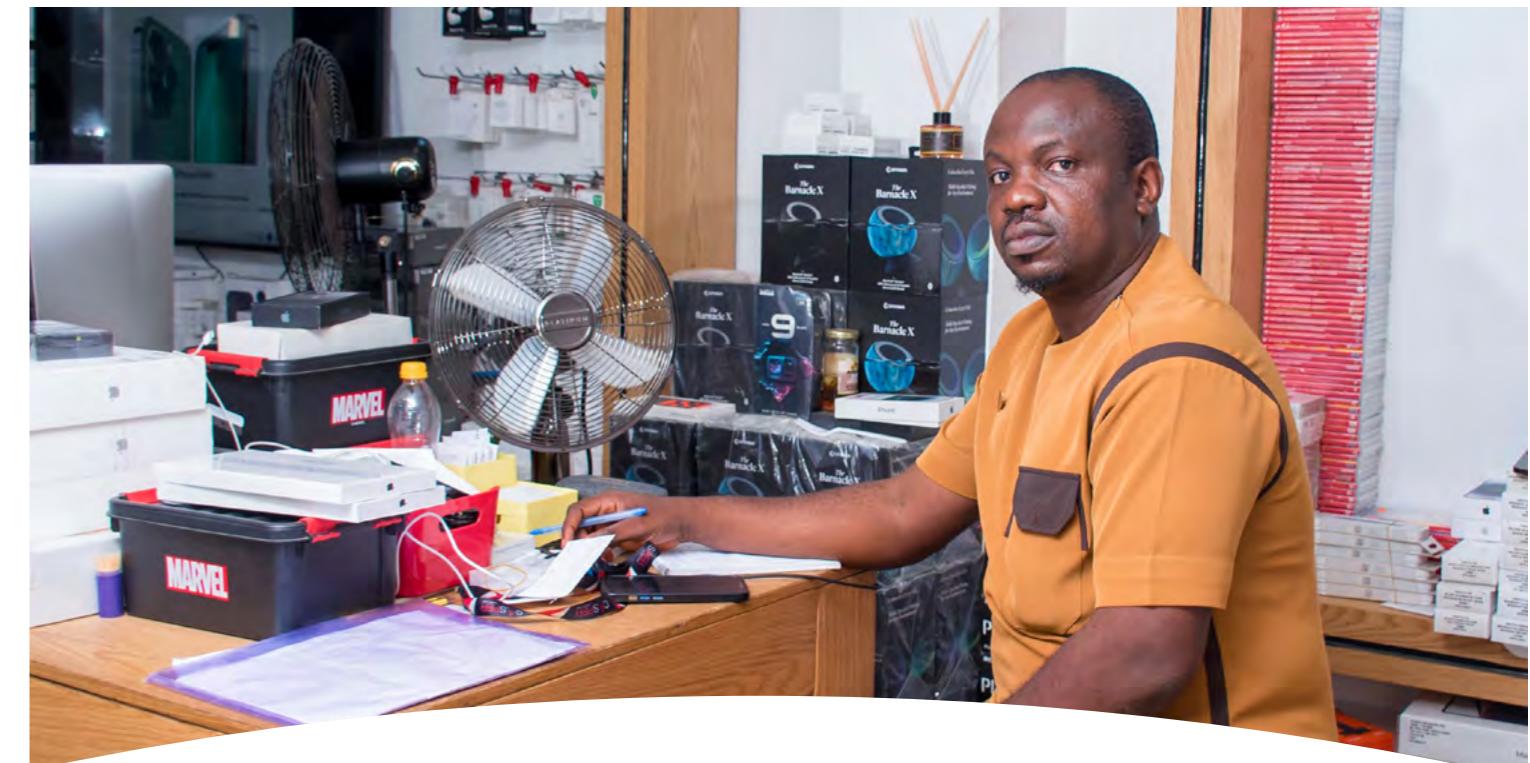


Siki est très satisfait de cette collaboration et remercie Baobab pour la rapidité de traitement de ses demandes, l'accessibilité et la réactivité des employés. " Baobab est et restera mon seul partenaire financier ! C'est une institution à réel impact, capable de transformer positivement la vie des entrepreneurs africains."



Baobab Nigéria

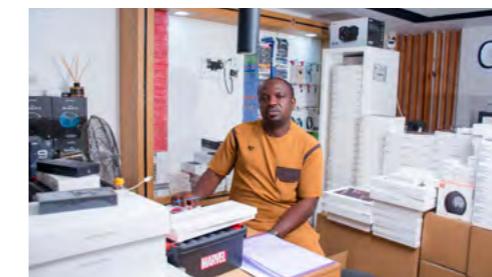
Baobab a ouvert sa filiale nigériane en mars 2010 et est l'une des huit banques de microfinance nationales autorisées à opérer au Nigéria. Outre les transactions en espèces, Baobab Nigéria propose d'autres solutions de paiement par le biais de ses canaux électroniques et de la plateforme NIBSS. Les clients peuvent effectuer des paiements et des remboursements instantanés via des terminaux dédiés ou des banques partenaires. Baobab vise à combler le vide auquel sont confrontés 47 % des Nigérians qui n'ont pas accès au secteur bancaire traditionnel et entend être un moteur du développement économique au Nigéria



Femi

Distributeur accrédité par Apple
Client Baobab depuis 2018

“ Je n'hésite pas à recommander Baobab à d'autres entrepreneurs ”



Femi est le directeur de la société Casper Gadgets, un distributeur accrédité par Apple basé au Nigeria. Avec près de dix ans d'expérience dans le secteur, il a acquis des connaissances et une expertise approfondie dans la fourniture de solutions technologiques de haute qualité. Femi est client de Baobab depuis plus de 5 ans. Il a commencé avec un prêt de 35 millions de nairas (environ 7100 euros), et ce montant a considérablement augmenté au fil du temps. Aujourd'hui, les activités de Femi sont très stables et il est très satisfait de l'accompagnement dont il a pu bénéficier ces dernières années. «Je peux dire que j'ai fait le bon choix ! Les équipes de Baobab comprennent parfaitement les besoins de mon entreprise et m'ont toujours fourni le capital nécessaire pour stimuler la croissance de mes activités».



Femi souhaite que les services de Baobab soient plus largement disponibles et étendus à d'autres régions du pays.



Baobab Côte d'Ivoire



Ruben DIEUDONNÉ

Directeur Régional UEMOA
DG Baobab Côte d'Ivoire

Baobab Côte d'Ivoire est l'une des plus grandes filiales du Groupe Baobab. Elle a été fondée en 2009, mais n'a ouvert sa première succursale qu'en octobre 2010 en raison de la crise politique de 2010. Baobab Côte d'Ivoire a commencé ses opérations actives en juin 2011 et a contribué à améliorer la vie et les moyens de subsistance de ses clients. Jusqu'en 2013, l'institution était uniquement présente à Abidjan avec cinq agences. L'année suivante, Baobab Côte d'Ivoire s'est développée en dehors d'Abidjan, en ouvrant plus de quinze agences en province. Aujourd'hui, Baobab Côte d'Ivoire compte 35 agences et 295 points de vente.



Massanvi & Gisèle

Restauratrices
Clientes Baobab depuis 2011 et 2018

“ Nous sommes très satisfaites de notre expérience avec Baobab et sommes pleinement confiantes pour l'avenir ”

Gisèle, 57 ans et Massanvi, 53 ans sont deux sœurs qui exercent dans le secteur de la restauration à Abidjan. Après la perte de leurs emplois en tant que salariées, elles décident de se lancer toutes deux dans la restauration rapide. Cette passion leur a été transmise par leur mère, elle-même très bonne cuisinière.



Les deux sœurs proposent des plats locaux très appréciés par les passants. Gisèle est connue pour ses patates douces et ses grillades de poulets et de poissons. Quant à Massanvi, elle propose des accompagnements tels que de l'ablo (galette de maïs fermenté et de riz) et des boules d'akassa (pâte à base de maïs cuit, moulu et trempé), mets très prisés par la population ivoirienne.

Massanvi est cliente de Baobab depuis plus de 10 ans maintenant. Au départ, elle a ouvert un compte épargne pour déposer ses économies. Après quelques années, elle décide de déposer une demande de financement afin d'appuyer le développement de son activité. Elle obtient rapidement son premier prêt d'un montant de 350 000 FCFA (soit 535 euros).



Satisfaites de sa collaboration avec Baobab, elle recommande à sa sœur Gisèle, déjà cliente d'une autre institution, de rejoindre Baobab. C'est ainsi que Gisèle saute le pas en 2018 et bénéficie de son premier prêt d'un montant de 200 000 FCFA (soit 305 euros). Aujourd'hui, les deux sœurs sont très satisfaites et sereines pour l'avenir.

Gisèle confie: "j'ai une gestionnaire attentive à mes besoins, une équipe d'agence qui s'occupe bien de moi et je me sens bien à Baobab".



Baobab Mali



Mor Talla Diop TINE
Directeur Général
Baobab Mali

Baobab Mali a ouvert sa première agence à Bamako en septembre 2013. L'institution est l'un des principaux spécialistes de l'inclusion financière du pays. Aujourd'hui, Baobab Mali compte 35 861 clients actifs, travaillant pour la plupart dans le secteur du commerce de détail. Son réseau est composé de 18 agences, dont neuf à Bamako et neuf dans les régions. La filiale emploie 324 personnes, dont la moitié travaille sur le terrain.



Moumouni

Commerçant et gestionnaire d'un point de transfert d'argent
Client Baobab depuis 2015

“ Baobab se différencie des autres institutions par la rapidité de ses décaissements, la diversité de ses offres et ses innovations technologiques ”

Moumouni est un jeune commerçant basé à Bamako au Mali. Il a débuté son activité commerciale en 2007 avec une mercerie avant de se lancer dans le commerce de tissus puis dans les opérations de transferts d'argent.



Moumouni a connu Baobab à travers son père qui était lui-même client. Sur recommandation de ce dernier, il décide d'en faire autant.

Pour son premier cycle de crédit, Moumouni bénéficie de la somme de 800 000 FCFA (soit 1215 euros) pour lui permettre de développer son activité. Très satisfait de ce service, il renouvelle sa demande quelques mois plus tard et reçoit un second prêt d'un montant de 1 000 000 FCFA (soit 1520 euros). Aujourd'hui, toutes ses activités se développent à merveille. Moumouni dispose d'une clientèle très diversifiée

composée de détaillants et de semi-grossistes. Ses tissus proviennent de la Gambie et du Togo. Parfois, il se déplace dans les pays limitrophes pour aller à la rencontre de nouveaux fournisseurs.

En ce qui concerne sa seconde activité, le transfert d'argent, aujourd'hui Moumouni est devenu partenaire de l'une des plus grandes entreprises en matière d'opérations de transfert au Mali.



Pour Moumouni, "les grandes différences entre Baobab et les autres institutions de microfinance, sont la rapidité des financements, la diversité des offres et les innovations technologiques mises à disposition telles que le crédit TAKA et l'application mobile My Baobab." Il recommande régulièrement Baobab à ses proches pour développer leurs activités. Pour lui, c'est aussi une manière de lutter contre le chômage au Mali.

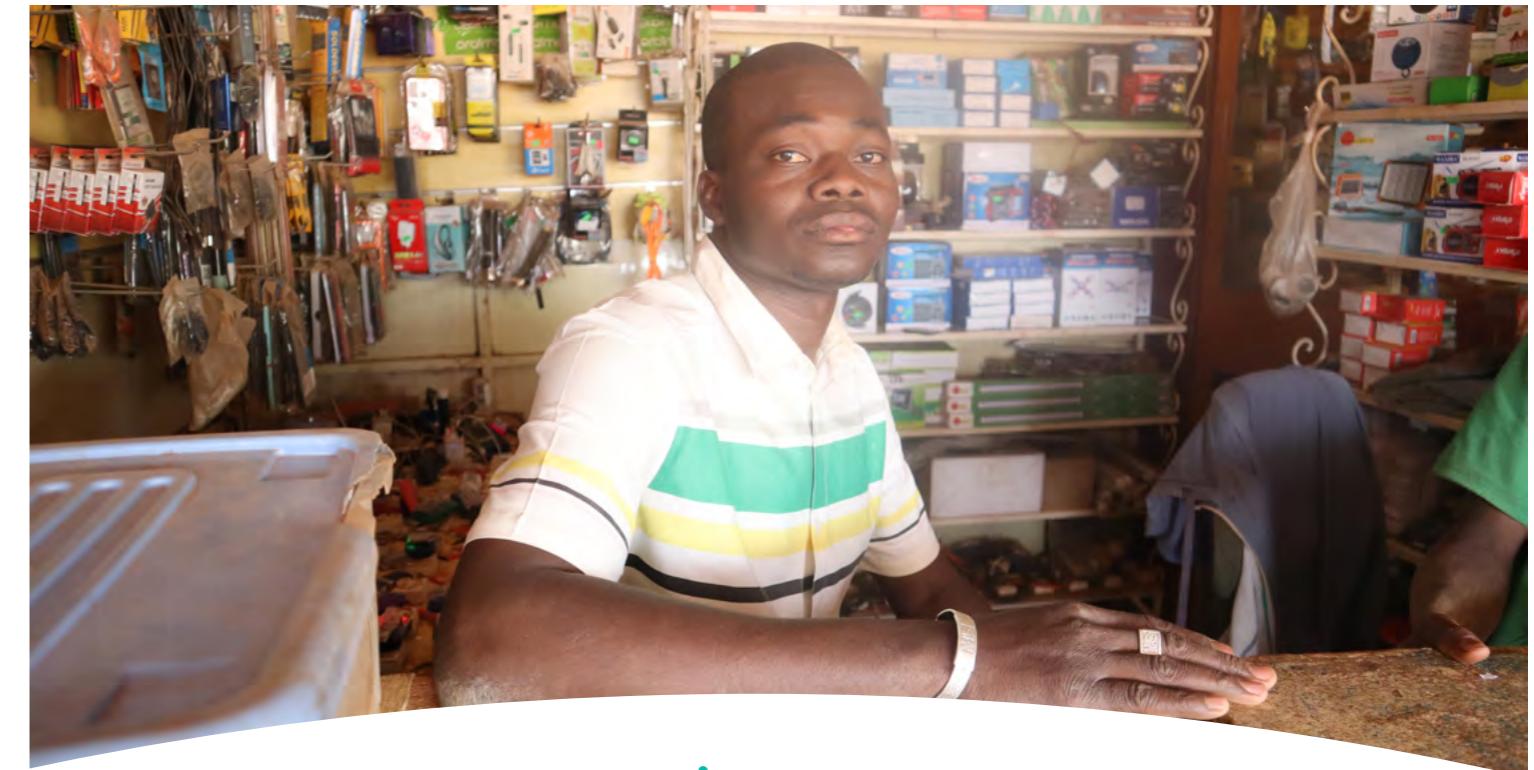


Baobab Burkina Faso



Missé ADJE
Directeur Général
Baobab Burkina Faso

Baobab Burkina Faso a débuté ses activités avec l'ouverture de sa première agence en septembre 2016 à Ouagadougou. Pour mieux servir ses clients, en plus du crédit et de l'épargne traditionnels, l'institution propose le nano crédit Taka et le renouvellement automatisé de prêt Alip. En cinq ans, Baobab Burkina Faso a développé son réseau, qui compte actuellement 10 agences. Les 263 employés de Baobab Burkina Faso travaillent ensemble pour soutenir leurs 20 001 clients.



Simon

Propriétaire d'une quincaillerie
Client Baobab depuis 2019

“ J'ai le sentiment d'appartenir à la grande famille Baobab, en raison de ses valeurs et de sa relation de proximité avec les clients ”



Marié et père de 3 enfants, Simon est quincaillier dans la ville de Ouagadougou. Pendant plusieurs années, Simon a travaillé dans le raccordement des eaux pour le compte de particuliers mais aussi d'entreprises. Un métier difficile qui l'a poussé à trouver une alternative moins éprouvante pour sa santé. C'est en 2017 que Simon décide de se lancer dans la vente ambulante d'accessoires pour téléphones portables. Au bout de quelques mois, il génère un revenu suffisant pour louer une boutique de 19m² destinée à la vente de quincaillerie et de matériels divers.



C'est par le biais d'un ami qu'il prend connaissance de l'existence de Baobab en 2019. Au départ, il n'était pas convaincu de l'intérêt d'être accompagné pour développer son activité. Pourtant un

jour, il reçoit la visite d'un agent de prospection de Baobab qui lui fournit toutes les informations nécessaires à l'ouverture d'un compte.

Après réflexion, Simon fait ses premiers pas vers Baobab en y ouvrant un compte courant et bénéficie rapidement d'un premier financement de 600 000 FCFA (soit 914 euros). Grâce à ce prêt, Simon diversifie son activité avec la vente de boissons et de mobiliers de maison.

Aujourd'hui, il est fier de son parcours et témoigne sa reconnaissance à l'égard de Baobab. D'ailleurs, il a recommandé l'institution à plusieurs membres de son entourage qui, tout comme lui, ont pu bénéficier d'un crédit rapidement.

Depuis, Simon dit avoir été prospecté par plusieurs autres structures de microfinance qui n'ont pas été convaincantes à ses yeux et se sent appartenir à la grande famille de Baobab à travers, non seulement ses valeurs, mais aussi et surtout la proximité et la rapidité dans le traitement des dossiers de crédit.



Kabeya KANYONGA
Directeur Général
Baobab RD Congo

Baobab DR Congo



En 2017, le Groupe Baobab a acquis OXUS RDC, une institution de microfinance qui a commencé à fonctionner en juillet 2013. Elle fournit actuellement des financements à plus de 14 112 clients, principalement des micro-entreprises et des petites et moyennes entreprises. Baobab RDC soutient les besoins de ses clients, notamment en rendant son offre plus digitale.



Marie Jeanne

Commerçante
Cliente Baobab depuis 2021

**“ Baobab m'a aidé à développer mon activité.
Grâce à ce financement, je commercialise de
nouveaux articles selon la demande de mes clients ”**

Âgée de 61 ans, Marie Jeanne dispose d'un commerce de détail de produits alimentaires et non alimentaires en plein cœur de la capitale. Ses principaux clients sont des particuliers habitant à proximité de sa boutique. Quand Marie Jeanne a eu l'idée de se lancer dans le secteur du commerce, elle n'a pas hésité une seconde. A ses débuts, elle a fait le choix de se financer sur fonds propres à l'aide de ses petites économies. Très vite, son activité se développe et elle constate un besoin de financement accru pour l'achat de ses marchandises.



Marie Jeanne a connu Baobab grâce à un gestionnaire de portefeuille qui lui propose de déposer une demande de crédit à l'agence la plus proche. Au départ, elle était assez hésitante mais en se renseignant auprès d'autres clients de Baobab, elle recueille de nombreux

avis positifs. Quelques jours après, Marie Jeanne se décide enfin à déposer sa première demande de crédit et très rapidement elle reçoit son premier financement.

“ Baobab m'a accompagné dans le développement de mon activité commerciale. Grâce à ce financement, j'ai pu ajouter de nouveaux articles à la demande de mes clients, chose qui a impacté positivement la santé financière de mon entreprise. ”



Marie Jeanne est très satisfaite de l'accompagnement qu'elle a reçu de Baobab. D'ailleurs, elle recommande régulièrement Baobab à ses proches. Son objectif sur les cinq prochaines années est d'ouvrir de nouvelles boutiques dans les grandes villes du pays, et ce, toujours grâce à l'appui financier de Baobab. ■

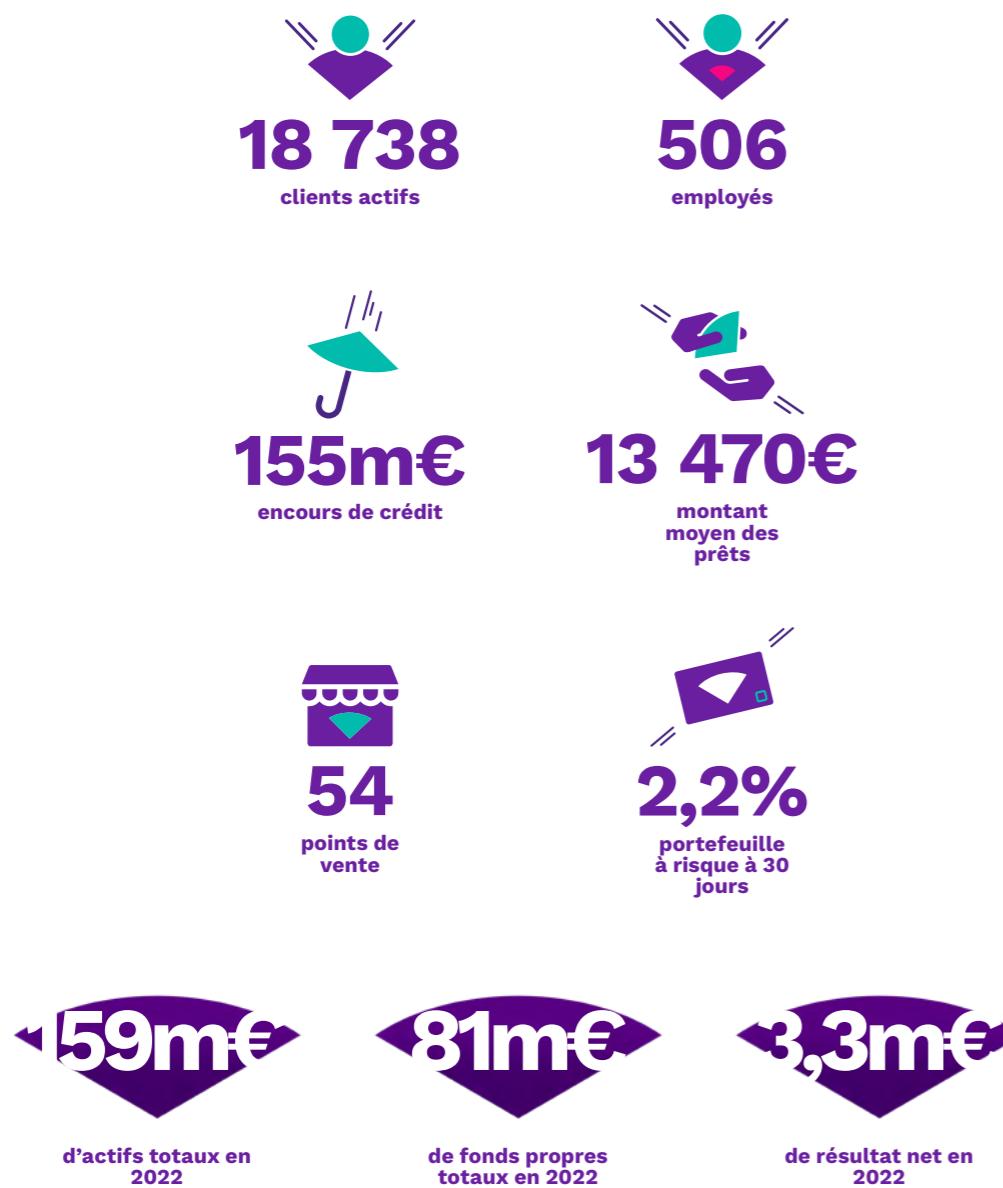


Microcred Chine



Bodo LIEBERAM
Directeur Général
MicroCred Chine

L'institution effectue une enquête sur place pour ses clients, ce qui garantit une excellente qualité de l'encours de crédit et une bonne relation avec le client. Parallèlement, l'entreprise propose une gamme de solutions numériques pour améliorer l'expérience des clients, telles que la demande et les contrats de prêts numériques. Les clients de Microcred ont la possibilité de renouveler leur crédit via WeChat : le processus est 100% numérique et l'argent est disponible en moins d'une heure. Après 15 ans d'expansion constante, Microcred Chine est devenue l'une des institutions de microcrédit les plus performantes en Chine. L'institution compte 54 points de vente dans 13 villes de la province du Sichuan.



Li Xiaqiong

Propriétaire d'une plantation
Cliente Microcred depuis 2020

“ Microcred m'a apporté un soutien financier lorsque j'étais en grande difficulté ”

En 2010, Li Xiaoqiong, qui en avait assez de vivre en ville, a cédé son commerce de champignons à son fils et a décidé de déménager à la campagne pour planter des cerisiers, vendre des arbres et vivre une vie pastorale.



Li Xiaoqiong a fait part au gouvernement local de son projet de construction d'un jardin de cerisiers en fleurs. Ce projet a été fortement encouragé et soutenu par le gouvernement. Malgré la beauté du projet, elle a dû se confronter à la réalité du terrain. En effet, elle n'avait aucune expérience en matière de plantation et a dû tout apprendre depuis le début. En soutien, le gouvernement a invité à plusieurs reprises des experts en plantation agricole dans son jardin afin qu'elle puisse bénéficier de conseils techniques. Lorsqu'elle a vu le premier lot de cerisiers en fleurs, Li Xiaoqiong avait déjà plus de 50 ans mais elle était tout de même très émue.

En 2020, suite à l'impact de la pandémie, Li Xiaoqiong a rencontré des difficultés de trésorerie. En raison des restrictions d'âge, la banque précédente ne pouvait plus continuer à l'accompagner. Par le biais d'une amie, elle a rencontré le directeur de Microcred China qui lui propose rapidement un accompagnement financier. «*Microcred m'a apporté un soutien financier lorsque j'étais en grande difficulté. Le professionnalisme du directeur a dissipé mes inquiétudes concernant les sociétés de microfinance. J'ai une grande confiance en Microcred et j'espère poursuivre notre coopération !*»



Aujourd'hui, Li Xiaoqiong espère également que cette forêt pourra devenir un lieu permettant à un plus grand nombre de personnes d'échapper temporairement à la pression de la vie, de se détendre et de se rapprocher de la nature.

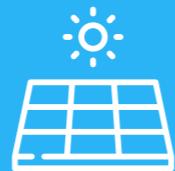


Baobab Plus



194 052

Nombre de lanternes
à pétrole remplacées



255 809

Tonnes de CO₂eq
économisées



2 354 019

Nombre de watts d'énergie propre



260 000

Logements équipés
depuis le lancement



75%

Augmentation du
temps d'étude
(source 60 décibels)



1 560 000

Bénéficiaires de Baobab+
depuis le lancement



Baobab+ dynamise un cycle vertueux de développement

Alexandre Coster
Cofondateur et Directeur
Général de Baobab+

Pouvez-vous nous présenter brièvement Baobab+ ?

Baobab+ fournit des solutions numériques et solaires Pay-As-You-Go aux populations rurales et périurbaines où le réseau électrique est non existant ou inefficace au Sénégal, au Mali, en Côte d'Ivoire, à Madagascar, au Nigeria et en République Démocratique du Congo. Créé en 2015, le projet s'est développé lors de mes années d'expérience chez Baobab. Je voyais des enfants marcher pendant des kilomètres pour faire leurs devoirs sous des lampadaires, ce qui était clairement dangereux, et des personnes qui arrêtaient de travailler à la tombée de la nuit.

L'impact est évidemment au cœur de Baobab+. Qu'est-ce que cela signifie en termes pratiques ?

L'accès à l'énergie est essentiel au développement et, au Mali ou à Madagascar, quasiment 80 % de la population n'a pas accès à l'énergie électrique. Du côté des besoins matériels, en utilisant les kits solaires Baobab+, les adultes peuvent travailler plus longtemps, tout comme les enfants peuvent terminer leurs devoirs et être ainsi meilleurs à l'école. La lumière est également synonyme de sécurité physique pour de nombreuses personnes. Les lumières solaires sont moins dangereuses que le kérosène, et meilleures pour la planète. C'est également vrai pour nos nouvelles cuisinières très populaires qui ont été lancées en 2022 et génèrent des crédits carbone pour Baobab+ ainsi que les fours à économie d'énergie et plus sûrs qui réduisent le CO₂ et les fumées toxiques.

Et concernant le côté économique ?

Grâce à nos partenariats avec Orange et MTN, nous encourageons l'accès à des systèmes de paiement et de technologie numérique, notamment le mobile money, un facteur de développement énorme. Beaucoup de nos clients n'ont jamais eu accès à l'économie formelle avant. Nous avons également développé un algorithme de scoring pour évaluer les dossiers de pay-as-you-go pour que nos clients commencent à construire un antécédent de crédit pour être éligible aux prêts Baobab.

Et comment mesurez-vous votre impact ?

En tant que société entièrement numérique, nous disposons de données très complètes que nous analysons. Nous travaillons également avec des experts en évaluation de l'impact social, comme 60+ décibels, qui a établi un Rapport d'impact concernant Baobab+ Madagascar en 2022 ; une étape importante pour répondre aux besoins de nos clients de manière plus efficace et responsable.

Quelles sont vos grandes ambitions à court terme ?

Deux choses dans l'immédiat. Premièrement, nous prévoyons d'améliorer notre plus grand système à énergie solaire adapté pour les entrepreneurs qui doivent brancher un congélateur, de l'équipement de coiffure ou des outils de menuiserie. Ces unités d'« Utilisation productive » sont proposées aux candidats éligibles en plus des microcrédits verts de Baobab. Deuxièmement, nous nous concentrerons sur la rentabilité pour nous assurer que nous pouvons continuer d'atteindre le plus grand nombre de personnes qui peuvent bénéficier de Baobab+.



Les Etats Financiers

Rapport Des Commissaires Aux Comptes Sur Les Comptes Consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2022

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Baobab SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-dessus. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne

comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une

anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Marseille et Sarcelles,
le 13 juin 2023

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Vincent Thyssen

Cabinet Jean Lebit

Jean Lebit



Sommaire

Bilan consolidé (En milliers d'EUROS – KEUR)	58
Compte de résultat consolidé	59
Autres éléments du résultat global	59
Variation des capitaux propres	60
Tableau de variation des flux de trésorerie	61
Annexe aux comptes consolidés	61
Note 1 – Informations relatives au Groupe	62
Note 2 – Principes comptables et méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers consolidés	63
Note 3 – Goodwill	74
Note 4 – Immobilisations incorporelles	75
Note 5 – Immobilisations corporelles	76
Note 6 – Immobilisations financières	77
Note 7 – Impôts différés	77
Note 8 – Actifs courants	77
Note 9 – Autres créances	79
Note 10 – Trésorerie et équivalents de trésorerie	80
Note 11 – Capitaux Propres	81
Note 12 – Dettes financières	81
Note 13 – Autres passifs	81
Note 14 – Ventilation de certains actifs / passifs du bilan selon durée résiduelle	83
Note 15 – Effectifs au 31.12.2021	83
Note 16 – Résultat par action	84
Note 17 – Information sectorielle	84
Note 18 – Produits d'exploitation	86
Note 19 – Autres revenus financiers	90
Note 20 – Coût du risque	90
Note 21 – Charges d'exploitation	91
Note 22 – Réconciliation du taux d'impôt théorique avec le taux d'impôt constaté	91
Note 23 – Gestion du Risque	92
Note 24 – Honoraires des commissaires aux comptes	92
Note 25 – Parties liées	95
Note 26 – Événements significatifs post-clôture	95

Sauf indication contraire, les informations financières sont présentées en milliers d'Euros (k€). Les terminologies « k€ » et « M€ » représentent respectivement des « milliers d'Euros » et des « millions d'Euros »

Bilan Consolidé

(en milliers d'EURO - KEUR)

ACTIF	Notes	2022	2021	Variation
Trésorerie et équivalent de trésorerie	10	67 927	91 316	(28 805)
Caisse		19 541	17 695	1 846
Dépôts		48 386	73 620	(25 234)
Dépôts à vue et placements court terme		42 552	66 466	(24 914)
Dépôts auprès de banques centrales		5 834	7 154	(1 320)
Prêts (en-cours nets et intérêts courus)	8	727 979	683 357	44 621
Prêts (en-cours bruts et intérêts courus)		743 968	698 450	45 518
Dépréciation sur prêts		(15 989)	(15 093)	(896)
Autres actifs		89 749	104 377	(14 628)
Immobilisations incorporelles	4	9 365	5 774	3 590
Immobilisations corporelles	5	21 429	17 728	3 701
Immobilisations financières	6	1 335	1 206	129
Stocks		10 150	4 928	5 222
Impôts différés actifs	7	13 781	10 599	3 182
Autres créances	9	33 690	29 541	4 149
Actifs non courants détenus en vue de la vente		0	34 601	
TOTAL ACTIF		885 655	879 050	1188
PASSIF				
Dettes envers la clientèle	12	337 034	313 315	23 719
Dépôts à vue		134 784	117 195	17 590
Dépôts à terme - Clientèles		60 757	134 645	(73 888)
Dépôts à terme - Institutionnels		59 257	61 475	(2 218)
Dépôts obligatoires		82 236		82 236
Dettes envers les établissements de crédit	12	310 508	315 271	(10 179)
Dette Senior		306 721	305 197	(3 893)
Dette subordonnée		3 787	10 073	(6 287)
Provisions	13	4 322	3 900	422
Passifs non courants détenus en vue de la vente			32 249	
Autres dettes	13	37 942	31 561	6 382
Total Capitaux Propres	11	195 848	182 754	13 094
Capital social et prime d'émission		109 819	101 821	7 998
Réserves		36 340	21 841	14 499
Résultat de l'exercice, part du Groupe		17 870	14 411	3 459
Réserves de conversion		(1 518)	(145)	(1 372)
Capitaux propres part du Groupe		162 512	137 928	24 583
Intérêts minoritaires		33 336	44 826	(11 490)
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		885 655	879 050	1188

Compte de Résultat Consolidé

EN K€	Notes	2022	2021	Variation
Intérêts reçus et produits assimilés	18	179 505	158 874	20 631
Intérêts versés et charges assimilées		(38 441)	(37 184)	(1 257)
Intérêts nets		141 064	121 690	19 374
Commission	18	14 469	13 408	1 061
Autres revenus financiers	19	(2 413)	(796)	(1 617)
Charges financières		(2 413)	(1 475)	(2 853)
Produits financiers		0	679	1 235
Revenus financiers bruts		153 120	134 302	18 818
Coût du risque	20	(18 574)	(18 219)	(355)
Revenus financiers nets		134 546	116 084	18 462
Revenus Baobab Plus		20 743	15 338	5 406
Autres revenus		11 327	5 141	6 186
Produits des autres activités		32 070	20 478	11 592
Total produits d'exploitation		166 616	136 562	30 054
Charges de personnel		(64 725)	(51 986)	(12 738)
Charges externes		(57 989)	(41 593)	(16 396)
Dotations d'exploitation		(10 771)	(9 206)	(1 564)
Impôts et taxes		(3 990)	(4 994)	1 004
Total charges d'exploitation	21	(137 474)	(107 779)	(29 695)
Résultat avant impôt		29 142	28 783	359
Impôt sur les bénéfices	22	(8 650)	(5 938)	(2 712)
Impôt différé		2 913	1 561	1 352
Impôt courant		(11 613)	(7 668)	(3 946)
Crédit d'impôt		50	169	(119)
Résultat des actifs détenus en vue de leur cession		1 661	(2 050)	
Résultat net		22 153	20 795	1 358
Intérêts minoritaires		4 283	6 384	(2 101)
RÉSULTAT NET, PART DU GROUPE		17 870	14 411	3 459

Autres Eléments du Résultat Global

	2 022	2 021
Résultat net total	22 153	20 795
Autres éléments du résultat global	0	1 257
Total des charges et produits reconnus par le biais des autres éléments du résultat global		
Total des gains et pertes sur écarts de conversion	(1 532)	9 532
Résultat global de l'exercice	20 621	31 583
Dont part Groupe	16 497	22 657
Dont intérêts minoritaires	4 124	8 926

Variation des Capitaux Propres

	Capital	Primes d'émission	Réserves consolidées	Relations avec les Minoritaires	Ecart de conversion	Résultat net part du Groupe	Total capitaux propres part du Groupe	Total capitaux propres part des minoritaires	Total capitaux propres consolidés
Capitaux propres au 31 décembre 2020	77 807	24 014	31 551	(13 050)	(7 095)	1 070	114 296	46 494	160 790
Affectation du résultat de la période précédente			1 070			(1 070)			
Augmentation de capital									
Opérations résultant de plans de paiement en actions									
Dividendes distribués						(4 850)	(4 850)		
Effet de 1ère application IFRIC23									
Ecart d'acquisition complémentaire sur rachat de minoritaires									
Impact des Put et Swap options et variation de périmètre			974			974	(5 716)	(4 742)	
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires		1 070	974		(1 070)	975	(10 567)	(9 592)	
Résultat de l'exercice						14 411	14 411	6 384	20 795
Autres éléments du résultat global									
Ecart de conversion					6 950		6 950	2 558	9 508
Gains et pertes reconnus directement en capitaux propres			1 296				1 296	(43)	1 253
Autres éléments								()	()
Capitaux propres au 31 décembre 2021	77 807	24 014	33 917	(12 076)	(145)	14 411	137 928	44 826	182 754
Affectation du résultat de la période précédente			14 411			(14 411)			
Augmentation de capital	6 369	1 629					7 998		7 998
Opérations résultant de plans de paiement en actions									
Dividendes distribués							(6 856)	(6 856)	
Opérations relatives à des exercices précédents			(1 601)				(1 601)	(117)	(1 718)
Ecart d'acquisition complémentaire sur rachat de minoritaires									
Impact des variations de périmètre				1 689			1 689	(8 639)	(6 950)
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	6 369	1 629	12 810	1 689		(14 411)	8 086	(15 613)	(7 527)
Résultat de l'exercice							17 870	17 870	4 283
Autres éléments du résultat global									22 153
Ecart de conversion					(1 372)		(1 372)	(159)	(1 532)
Gains et pertes reconnus directement en capitaux propres									
Autres éléments									
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2022	84 176	25 643	46 727	(10 387)	(1 518)	17 870	162 512	33 336	195 848

Tableau de Variation des Flux de Trésorerie

	EN KEUR	2 022	2 021
Résultat net de l'ensemble consolidé	22 153	20 795	
Dotations nettes aux amortissements	10 771	9 206	
Dotations nettes aux provisions	(7 773)	(17 832)	
Variation impôts différés	(2 913)	(1 561)	
Autres produits et charges non décaissés	(4 373)	1 135	
Capacité d'autofinancement	17 864	11 743	
Décaissements nets sur prêts	(53 047)	(41 837)	
Décaissements des prêts	(1 037 277)	(975 168)	
Remboursements des prêts	984 230	933 330	
Variation besoin en fonds de roulement	(12 799)	3 468	
Variation des dépôts clientèle	2 3719	48 852	
Besoin en fonds de roulement	(42 127)	10 483	
A – Flux nets des activités opérationnelles	(24 263)	22 226	
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(4 881)	(4 379)	
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(7 397)	(4 545)	
Acquisitions d'immobilisations financières	(138)	(9 345)	
Cessions d'immobilisations financières	5 987	0	
Cessions d'immobilisations : sortie de périmètre	5 134	0	
Dividendes versés aux minoritaires	(6 856)	(4 850)	
Trésorerie des Actifs non courants détenus en vue de la vente	0	(10 075)	
B – Flux nets d'investissement	(1 295)	(33 195)	
Augmentation de capital	86	28	
Variation des intérêts minoritaires	11 490	1 668	
Variation des emprunts	(4 763)	(17 748)	
C – Flux nets de financement	6 813	(16 051)	
Incidence des variations de change	(1 532)	9 508	
VARIATION DE TRÉSORERIE	(20 277)	(17 512)	
Trésorerie et équivalent de trésorerie à l'ouverture	84 538	102 050	
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la clôture	64 261	84 538	

Annexe aux Comptes Consolidés

Les notes annexes ci-dessous font partie intégrante des états financiers consolidés.

Faits significatifs de l'exercice 2022

Baobab SAS a procédé, début 2022, à l'acquisition des actions de l'actionnaire minoritaire BEI (Banque Européenne d'Investissement) dans sa filiale Baobab Côte d'Ivoire portant son pourcentage de détention à 95,41%.

Cette transaction s'est faite via l'exercice par la BEI d'un swap d'actions conformément au contrat de swap conclu en 2013 entre Baobab SAS et la BEI. Aux termes de ce contrat de swap, la BEI avait la possibilité d'échanger ses actions dans le capital de Baobab Côte d'Ivoire en contrepartie d'actions nouvellement émises de Baobab SAS.

Cette augmentation de capital de Baobab SAS dans le cadre de ce swap a été suivie d'une souscription de nouvelles actions en numéraire des actionnaires AXA et NMI conformément au mécanisme anti-dilution du pacte d'actionnaires de la Société. Ainsi à l'issue de cette opération, le capital social de la société mère est passé de 77 807 571 € à 84 176 143,08 €.

Hormis cette opération, Baobab SAS a augmenté sa quote-part de détention dans Baobab RDC. En effet, le 22 Décembre 2022, Baobab SAS a procédé à une augmentation de capital réservée par incorporation de créances d'un montant de 1 324 017 euros ainsi qu'une augmentation en numéraire pour un montant de 1 117 192,24 euros. En date du 29 Décembre 2022, Baobab SAS a procédé à l'acquisition des actions de l'actionnaire minoritaire

IPAE pour un montant de 394,98€. Le pourcentage de détention de Baobab SAS dans sa filiale Baobab RDC est ainsi porté à 99,98%.

Par ailleurs :

- Baobab Tunisie : Le Conseil de Surveillance du Baobab SASa pris la décision durant l'année 2021 de se désengager de sa filiale Baobab Tunisie dans le cadre d'un changement de vision stratégique visant à concentrer les activités du Groupe Baobab se déroulant en Afrique sur l'Afrique subsaharienne. Ce désengagement s'est traduit par la recherche active d'un acquéreur durant l'exercice 2021 et pour cette raison, les données relatives à cette filiale avaient été reclassées en « Actifs détenus en vue de la vente » conformément à l'application de la norme IFRS5 (cf note 9.2). Ce désengagement a été concrétisé durant l'année 2022, le groupe ayant cédé sa participation dans Baobab Tunisie en date du 27 Septembre 2022. Cette cession été faite à un acteur économique local pour un montant de 6 M€.
- Microcred China : La filiale a procédé à une diminution de capital d'un montant de 9,4M€ par remboursement en numéraire à l'ensemble de ses actionnaires ; la part relative au Groupe Baobab étant de 6,7M€. Le pourcentage de détention de Baobab SAS reste inchangé.

Note 1 – Informations relatives au Groupe

Baobab S.A.S est une société par actions simplifiée basée à Paris (France), créée en 2005, dont l'objectif est la création et le développement d'un groupe d'institutions de microfinance servant des clients exclus ou mal servis par le système financier traditionnel.

Baobab intervient en investissant dans des sociétés ou des banques de microfinance et en fournissant toute l'assistance technique nécessaire à ces sociétés pour devenir des institutions de microfinance leaders dans leur pays.

Le détail des institutions détenues par Baobab S.A.S à fin 2022 est fourni dans la note 2.3.

Les états financiers consolidés du Groupe Baobab (« le Groupe » ou « Baobab ») sont présentés en milliers d'Euros, sauf indication contraire.

Le 12 juin 2023, le président a arrêté les comptes de Baobab S.A.S, lesquels devront être approuvés par l'assemblée générale ordinaire annuelle.

Note 2 – Principes comptables et méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers consolidés

2.1 Principes généraux d'évaluation et de présentation des comptes consolidés

Les comptes consolidés de Baobab et ses filiales (le Groupe) sont présentés en euros et sont établis en conformité avec les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées par l'Union européenne.

Ce référentiel comprend : les normes internationales d'information financière (IFRS), les normes comptables internationales (IAS) et les textes du comité d'interprétation des normes d'information financière internationales « International Financial Reporting Interpretations Committee » (IFRIC).

Les comptes consolidés du Groupe Baobab au 31 décembre 2022 sont établis sur la base de la continuité d'activité. La suite des impacts de la pandémie Covid 19, le conflit en Ukraine et les crises géopolitiques ainsi que l'inflation prolongée sont des paramètres qui ont été pris en compte lors des travaux de clôture notamment sur l'évaluation du risque de crédit.

Les méthodes et principes comptables appliqués pour les comptes consolidés au 31 décembre 2022 sont identiques à ceux utilisés dans les comptes consolidés au 31 décembre 2021.

La norme IFRS 17 « Contrats d'assurance » publiée en mai 2017 puis amendée en juin 2020, remplacera la norme IFRS 4 « Contrats d'assurance ». Elle a été adoptée par l'Union européenne en novembre 2021, accompagnée d'une exemption optionnelle à l'application du regroupement par cohorte annuelle des contrats participatifs qui reposent sur une mutualisation intergénérationnelle des rendements des actifs sous-jacents aux engagements techniques. Elle entrera en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023. La date de transition à IFRS 17 sera donc le 1er janvier 2022 pour les besoins du bilan d'ouverture de la période comparative requise par la norme.

L'analyse de cette norme et l'identification de ses effets se poursuivent. A noter que le Groupe n'exerce pas d'activité d'assureur et joue plutôt le rôle d'intermédiaire entre les compagnies d'assurance et les clients finaux ; par conséquent, il n'est pas attendu d'impact sur ses comptes.

L'entrée en vigueur des autres normes, amendements et interprétations d'application obligatoire à partir du 1er janvier 2022 n'a pas eu d'effet sur les états financiers du Groupe au 31 décembre 2022. Le Groupe n'a pas anticipé l'application des nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne lorsque l'application en 2022 est optionnelle.

2.2 Utilisation d'estimation dans la préparation des états financiers

La préparation des états financiers exige des responsables la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont relatives. Cet exercice suppose que la société fasse appel à l'exercice de leur jugement et utilise les informations disponibles à la date d'élaboration des états financiers pour procéder aux estimations nécessaires. Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles la société a recouru à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer sensiblement différents de celles-ci, notamment en fonction de conditions de marché différentes, et avoir un effet significatif sur les états financiers.

C'est notamment le cas pour :

- la détermination des dépréciations destinées à couvrir le risque de crédit et l'éventuelle perte de valeur des actifs financiers
- les provisions pour avantages postérieurs à l'emploi
- les estimations effectuées sur la base des données prévues dans le business plan des filiales (estimation de la valeur actualisée des dettes liées au rachat des minoritaires). Cette évaluation requiert que le Groupe fasse des estimations de flux futurs de trésorerie et de taux d'actualisation
- activation des impôts différés actifs. Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre des pertes fiscales reportables, lorsqu'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales non utilisées pourront être imputées. La détermination du montant des impôts différés actifs pouvant être reconnus nécessite que le

management fasse des estimations à la fois sur la période de consommation des reports déficitaires, et sur le niveau des bénéfices imposables futurs

2.3 Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés regroupent les comptes des entités françaises (Baobab S.A.S, Baobab Plus S.A.S.) et les comptes des sociétés étrangères composant le Groupe Baobab. Les comptes des filiales étrangères, établis selon les règles comptables locales, ont été retraités, afin d'être conformes aux principes comptables adoptés par le Groupe au 31 décembre 2022.

A la date de clôture, Baobab S.A.S détient plus de 50% des titres et des droits de vote de ses filiales et en conséquence, les filiales sont consolidées par intégration globale. Par ailleurs, le Groupe ne détient aucune autre participation dans une coentreprise ni dans une entreprise associée.

Durant l'exercice 2022, le Groupe a augmenté sa participation dans sa filiale Baobab Côte d'Ivoire. La filiale Baobab Tunisie qui était classifiée en 2021 en « Actifs détenus en vue de leur cession », conformément à IFRS 5, a été cédée en septembre

2022 à un acteur économique local. En cas d'acquisition de parts de minoritaires, conformément aux dispositions d'IFRS 3, l'écart entre le coût d'acquisition de ces titres et la quote-part complémentaire de capitaux propres consolidés que ces titres représentent à la date d'acquisition a été imputée sur les capitaux propres Groupe sans modification de la valeur initiale du Goodwill.

Les états financiers des filiales sont établis sur la même période comptable que celle de la société mère. Des ajustements en consolidation sont éventuellement pratiqués pour harmoniser l'ensemble des méthodes et principes comptables du Groupe. Des retraitements et reclassements nécessaires afin de rendre les comptes de l'ensemble des filiales consolidées conformes aux principes comptables du Groupe sont effectués. La détermination du pourcentage de contrôle prend en compte les droits de vote potentiels qui donnent accès à des droits de vote complémentaires, dès lors qu'ils sont immédiatement exerçables ou convertibles.

Les méthodes comptables adoptées sont cohérentes avec celles de l'exercice précédent. Le périmètre de consolidation au 31/12/22 est le suivant :

Société	Pays	Devise	Quote-part de détention	
			déc-22	déc-21
Baobab S.A.S	France	EUR	100,0%	100,0%
Baobab Madagascar	Madagascar	MGA	100,0%	100,0%
Baobab Sénégal	Sénégal	FCFA	69,3%	69,3%
Baobab Nigéria	Nigéria	NGN	80,1%	80,1%
Baobab Côte d'Ivoire	Côte d'Ivoire	FCFA	95,4%	79,8%
Baobab Mali	Mali	FCFA	100,0%	100,0%
Microcred China	Hong Kong	HKD	71,1%	71,1%
Microcred Nanchong	Chine	CNY	71,1%	71,1%
Microcred Sichuan	Chine	CNY	71,1%	71,1%
Baobab Tunisie i	Tunisie	DTN	0,0%	66,9%
SCI Baobab RE Sénégal i	Sénégal	FCFA	100%	100%
SCI Baobab RE CI i	Côte d'Ivoire	FCFA	100%	100%
Baobab Services	Sénégal	FCFA	100%	100%
Baobab Burkina Faso	Burkina Faso	FCFA	100%	100%
Baobab Money Madagascar	Madagascar	MGA	100,0%	100,0%
Baobab Services Madagascar	Madagascar	MGA	100%	100%
Baobab RDC	RDC	USD	99,96%	99,96%
Baobab + Côte d'Ivoire	Côte d'Ivoire	FCFA	100%	100%
Baobab + Holding	France	EUR	100%	100%
Baobab + Mali	Mali	FCFA	100%	100%
Baobab + Sénégal	Sénégal	FCFA	100%	100%
Baobab + Nigéria	Nigéria	NGN	100%	100%
Baobab + RDC	RDC	CDF	100%	100%

i Entités sortant du périmètre de consolidation en 2022

Toutes les entités comprises dans le périmètre sont consolidées par intégration globale au 31/12/2022.

Les états financiers des filiales sont inclus ligne à ligne dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

- Sociétés sorties du périmètre au 31 décembre 2022

Les entités inactives Baobab RE Sénégal et Baobab RE Côte d'Ivoire ont fait l'objet d'une liquidation tandis que la filiale tunisienne Baobab Tunisie a été cédée en septembre 2022

- Sociétés nouvellement consolidées au 31 décembre 2022

Néant

2.4 Dettes liées aux engagements de rachat d'intérêts minoritaires

Baobab S.A.S. a consenti à des actionnaires minoritaires de certaines filiales du Groupe des engagements de rachat de leurs participations. Baobab S.A.S. leur consent des options de vente de leurs actions, à partir d'une certaine échéance, à des prix déterminés selon des modalités de calcul prédefinies lors de l'acquisition des titres de la filiale tenant compte de l'activité future de cette dernière. Ces engagements de rachat sont conditionnels.

Ces engagements sont constitutifs d'options de vente accordées aux actionnaires minoritaires, qui conduisent, conformément aux dispositions de la norme IAS 32, à donner aux intérêts minoritaires concernés le caractère de dettes et non de capitaux propres.

Les engagements de Put conclus à compter du 1er janvier 2010 sont comptabilisés en dette à la valeur actuelle du prix d'exercice, à la date d'acquisition. Les variations ultérieures de ce passif liées à l'évolution du prix d'exercice estimé des options et de la valeur comptable des intérêts minoritaires sont intégralement comptabilisées dans les Réserves consolidées, part du Groupe.

A l'échéance de l'engagement, si le rachat n'est pas effectué, les écritures antérieurement comptabilisées sont contre-passées avec impact dans les fonds propres. Si le rachat est effectué, le montant constaté en dette financière est contre-passé par contrepartie du décaissement lié au rachat de la participation minoritaire tel que défini par la norme IFRS 3.

Un swap option est la faculté pour un minoritaire d'échanger les titres détenus dans une filiale avec des titres nouvellement émis de la holding. La valorisation des titres nouvellement émis par la holding dans le cadre des contrats conclus par Baobab avec ses minoritaires se fait sur la base de la valeur comptable des filiales concernées. Le Groupe a estimé qu'une telle opération ne nécessitant pas la mobilisation de fonds extérieurs au Groupe, la reconnaissance d'un endettement financier par anticipation n'était pas requis.

En décembre 2021, la Banque Européenne d'Investissement a envoyé un courrier d'exercice de Swap de titres qu'elle avait conclu précédemment avec Baobab Holding concernant les titres qu'elle détient sur Baobab Côte d'Ivoire. Les opérations relatives à ce Swap de titres ont été finalisées au courant du 1er trimestre 2022, portant ainsi le pourcentage de détention de Baobab Côte d'Ivoire par Baobab Holding à 95,41%.

2.5 Elimination des opérations intragroupes

Les soldes des comptes de créances et de dettes entre les sociétés du Groupe, ainsi que les opérations intragroupes telles que les facturations internes, dotations ou reprises de provisions pour dépréciations de titres consolidés, sont éliminés.

2.6 Intérêts minoritaires

Les intérêts ne conférant pas le contrôle (« Intérêts minoritaires ») sont présentés séparément dans le résultat consolidé, ainsi que dans le bilan consolidé au sein des capitaux propres. Les résultats sont attribués au Groupe et aux intérêts minoritaires en fonction de leur pourcentage respectif de détention des entités concernées.

2.7 Conversion des opérations en devises

La conversion des comptes des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro est effectuée par application de la méthode du cours de clôture. Selon cette méthode, tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période. Les cours de change utilisés sont ceux disponibles sur des bases de données documentées et reconnues notamment par les régulateurs locaux.

Les écarts de conversion constatés, tant sur les éléments du bilan que du résultat, sont portés, pour la part revenant au Groupe dans les autres éléments du résultat global.

En cas de liquidation ou de cession de tout ou partie d'une participation détenue dans une entreprise située hors de la zone euro conduisant à changer la nature de l'investissement (perte de contrôle, d'influence notable ou de contrôle conjoint), l'écart de conversion cumulé existant au sein des capitaux propres à la date de liquidation ou de cession est recyclé en résultat. C'est le cas de Baobab Tunisie, suite à la cession de cette dernière, pour un impact de -1,2 millions d'euros.

En cas de variation de pourcentage d'intérêts ne conduisant pas à changer la nature de l'investissement, l'écart de conversion est réalloué entre la part du Groupe et les intérêts minoritaires si l'entité est intégrée globalement.

Le Groupe est exposé à une sensibilité au risque de change compte tenu des capitaux propres investis dans des pays dont la devise fonctionnelle est différente de la devise de reporting (Nigéria, Madagascar, Chine etc.).

2.8 Regroupements d'entreprises et évaluation des écarts d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, les actifs, passifs, et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation dans les normes IFRS, sont comptabilisés à la juste valeur ou son équivalent, déterminés à la date d'acquisition, à l'exception des actifs non courants classés comme actifs détenus en vue de la vente, qui sont comptabilisés à la valeur de marché nette des coûts de sortie.

Le coût d'acquisition est égal à la valeur de marché ou son équivalent, à la date d'échange des actifs remis, des passifs représentatifs d'une obligation actuelle à la date de prise de contrôle et dont la valeur de marché peut être estimée de façon fiable, ou des instruments de capitaux propres émis pour obtenir le contrôle de la société acquise.

Les coûts directement afférents à l'opération de regroupement constituent une transaction séparée du regroupement et sont enregistrés en résultat.

Le goodwill correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part d'intérêt de l'acquéreur dans la valeur de marché ou son équivalent des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables à la date d'acquisition. À cette date, cet écart est inscrit à l'actif de l'acquéreur s'il est positif, et est comptabilisé immédiatement en résultat s'il est négatif. Les écarts d'acquisition

sont enregistrés dans la monnaie fonctionnelle de la société acquise et sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture. La variation de valeur de marché des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables correspondant à la quote-part déjà détenue est enregistrée en contrepartie des réserves.

Les compléments de prix éventuels sont intégrés dans le coût d'acquisition pour leur juste valeur à la date d'acquisition. À la date de prise de contrôle d'une entité, l'éventuelle quote-part antérieurement détenue dans cette dernière est réévaluée à sa valeur de marché en contrepartie du compte de résultat.

En cas d'augmentation du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité déjà contrôlée, l'écart entre le prix d'acquisition de la quote-part supplémentaire d'intérêt et la quote-part acquise de l'actif net de l'entité à cette date est enregistré dans les Réserves consolidées, part du Groupe. De même, une baisse du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité restant contrôlée de manière exclusive est traitée comptablement comme une transaction entre actionnaires au sein des capitaux propres.

L'écart d'acquisition ou Goodwill est la différence entre le coût d'acquisition de titres et la quote-part de détention dans les capitaux propres de l'entité dont les titres ont été acquis.

Il fait l'objet d'une analyse périodique fondée sur une actualisation des flux financiers futurs générés sur les activités auxquelles il est affecté correspondant aux hypothèses les plus probables retenues par la direction générale Groupe.

Ce test de perte de valeur est fondé sur des hypothèses en termes de taux de croissance, de risque du crédit, de taux d'actualisation et de taux d'imposition. Les hypothèses retenues reposent sur les « business plans » à cinq ans de chaque filiale.

Cette évaluation est réalisée chaque année ou chaque fois qu'un indice de risque de perte de valeur est identifié. Les réalisations pourront cependant différer des projections. Une dépréciation est enregistrée lorsque l'évaluation révèle une insuffisance de valeur des éléments incorporels apprécier.

2.9 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les logiciels et systèmes d'information, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont inscrits au bilan pour leur coût direct de développement, qui correspond essentiellement aux coûts externes. Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur. Les amortissements sont calculés sur la durée probable d'utilisation des biens, selon le mode linéaire.

Les coûts de maintenance des logiciels sont enregistrés en charges au compte de résultat lorsqu'ils sont encourus. En revanche, les dépenses qui participent à l'amélioration des fonctionnalités du logiciel ou contribuent à en allonger sa durée de vie sont portées en augmentation du coût d'acquisition ou de confection initial.

2.10 Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, à l'exclusion des coûts d'entretien courant, diminué du cumul des amortissements et pertes de valeur. Ce coût inclut les coûts de remplacement d'une partie de l'actif lorsqu'ils sont supportés et si les critères de comptabilisation sont satisfait. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité de l'actif. Les évaluations sont effectuées selon une périodicité suffisante pour que la valeur comptable de l'actif ne diffère pas significativement de sa juste valeur.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre.

Les immobilisations amortissables font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'à la date de clôture, d'éventuels indices de perte de valeur sont identifiés. S'il existe un tel indice de dépréciation, la nouvelle valeur recouvrable de l'actif est comparée à la valeur nette comptable de l'immobilisation. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat. La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation

de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation.

Les durées d'amortissement des immobilisations au sein du Groupe sont les suivantes :

Durées d'amortissement des immobilisations	
Logiciels et systèmes d'information	3 / 5 ans
Matériels informatiques	3 / 4 ans
Mobiliers et matériels de bureau	5 / 10 ans
Travaux d'agencement et d'aménagement	3 / 9 ans
Véhicules	4 / 5 ans

2.11 Droits d'utilisation

Depuis le 1er janvier 2019, le Groupe applique la norme IFRS 16 « Contrats de location ».

Selon IFRS 16, la définition des contrats de location implique d'une part, l'identification d'un actif et d'autre part, le contrôle par le preneur du droit d'utilisation de cet actif.

IFRS 16 impose au locataire la comptabilisation au bilan des contrats de location sous la forme d'un droit d'utilisation de l'actif loué présenté, à l'actif parmi les immobilisations corporelles, et d'un passif locatif. Le passif locatif est une dette financière qui correspond à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés sur la durée du contrat.

Le droit d'utilisation est amorti linéairement et le passif de location actuariellement en retenant comme taux d'actualisation le taux d'emprunt marginal du groupe.

Le principal impact sur le compte de résultat est le remplacement des loyers auparavant comptabilisés de manière linéaire en frais généraux par une augmentation des charges d'intérêts en produit net bancaire du fait des dettes de location, et une augmentation des charges d'amortissement du fait des droits d'utilisation.

La charge relative au passif locatif figure en charge d'intérêt au sein du résultat financier alors que la charge d'amortissement du droit d'utilisation est comptabilisée parmi les charges d'exploitation.

La mise en œuvre de la norme IFRS 16, chez Baobab, porte dans une large mesure sur les actifs immobiliers loués pour les besoins de l'exploitation à titre de bureaux et d'agences commerciales.

Toutefois, cette norme est également appliquée pour la reconnaissance de revenus de l'activité Baobab Plus (cf. note 2.22)

2.12 Impôts courants et différés

Les actifs et les passifs d'impôt exigibles (IAS 12) au titre de l'exercice et des exercices précédents sont évalués au montant que l'on s'attend à recouvrer ou à payer auprès des administrations fiscales. Les taux d'impôt et les règles fiscales appliqués pour déterminer ces montants, sont ceux qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Des impôts différés sont comptabilisés lorsqu'existent des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales. Des passifs d'impôts différés sont reconnus pour toutes les différences temporelles taxables.

Les impositions différées sont évaluées selon la méthode dite du « report variable ». Les impôts différés actifs sont comptabilisés lorsque leurs chances de récupération sont estimées probables. Les impôts différés sur déficits fiscaux sont constatés au vu des perspectives de récupération fiscale. Ils sont présentés au bilan dans les rubriques « Impôts différés actifs ou passifs » selon que la position nette est active ou passive.

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du Groupe sur la période à laquelle se rapportent les résultats. Les taux d'impôts en vigueur dans les filiales opérationnelles sont les suivants :

Pays	Taux d'impôt
France	25,0%
Madagascar	20%
Sénégal	30%
Chine	25%
Nigéria	30%
Côte d'Ivoire (MicroFinance)	0%
Côte d'Ivoire (taux de droit commun)	25%
Mali	30%
Tunisie	15%
Burkina Faso	27,5%
République Démocratique du Congo	30%

L'entité Baobab Côte d'Ivoire n'est pas soumise à l'impôt sur les sociétés du fait de son activité de microfinance qui lui octroie un statut d'entité exonérée d'impôt sur les sociétés par les autorités fiscales locales. Cependant la filiale Baobab Plus Côte d'Ivoire qui commercialise des produits non financiers est soumise au taux de droit commun de 25%.

Les impôts différés actifs ou passifs sont compensés quand ils trouvent leur origine au sein d'une même juridiction, relèvent de la même autorité fiscale, et lorsqu'il existe un droit légal de compensation.

L'effet d'un changement de taux d'imposition est comptabilisé dans le résultat de l'exercice ou dans les capitaux propres, selon l'élément auquel il se rapporte.

2.13 Instruments financiers

Classement et Évaluation des actifs et passifs financiers

La norme IFRS 9 prévoit le classement des actifs financiers en trois catégories (Coût amorti, Juste valeur par résultat et Juste valeur par capitaux propres) en fonction des caractéristiques de leurs flux contractuels et de la manière dont l'entité gère ses instruments financiers (modèle d'activité ou « business model »).

Modèle de gestion ou business model

Le business model de l'entité représente la manière dont elle gère ses actifs financiers afin de produire des flux de trésorerie. L'exercice du jugement est nécessaire pour apprécier le modèle de gestion.

La détermination du modèle de gestion doit tenir compte de toutes les informations sur la façon dont les flux de trésorerie ont été réalisés dans le passé, de même que de toutes les autres informations pertinentes.

Chez le Groupe Baobab, le modèle de gestion au titre d'IFRS 9 est déterminé par la direction en fonction des circonstances réelles en vigueur au moment de l'évaluation. Les principaux critères de décision sont :

- La stratégie commerciale et de risques du Groupe
- L'état des performances du Groupe et le suivi du déploiement de la stratégie tels que reportés au Comité de direction et au Conseil de Surveillance du Groupe Baobab
- En cas de cession de portefeuille dans le passé, la fréquence, le volume et les raisons de ces transactions.

Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers sont classés au coût amorti si les deux critères suivants sont remplis : le modèle de gestion consiste à détenir l'instrument afin d'en collecter les flux de trésorerie contractuels (« collecte ») et les flux de trésorerie sont uniquement constitués de paiements relatifs au principal et d'intérêts sur le principal.

Les actifs au coût amorti sont des actifs financiers basiques détenus dans un modèle de collecte. Les crédits accordés par le groupe sont tous classés dans cette catégorie.

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs financiers sont comptabilisés à leur valeur de marché, y compris les coûts de transaction directement imputables à l'opération ainsi que les commissions liées à la mise en place des crédits. Ils sont évalués ultérieurement au coût amorti, intérêts courus non échus compris et déduction faite des remboursements en capital et intérêts intervenus au cours de la période écoulée. Ces actifs financiers font également l'objet dès l'origine d'un calcul de dépréciation pour pertes attendues au titre du risque de crédit.

Les intérêts sont calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif déterminé à l'origine du contrat.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comptabilisés au bilan comprennent la trésorerie en banque, la caisse, les dépôts auprès de Banques Centrales et les dépôts à court terme ayant une durée initiale inférieure ou égale à trois mois.

Compensation des actifs et passifs financiers

Un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan si et seulement si le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les conditions ne sont pas réunies pour que le Groupe effectue de telles compensations.

Décomptabilisation d'actifs ou de passifs financiers

Le Groupe décomptabilise tout ou partie d'un actif financier lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie de l'actif expirent ou lorsque le Groupe a transféré les droits contractuels à recevoir les flux de trésorerie de l'actif financier et la quasi-totalité des risques et des avantages liés à la propriété de cet actif. Si l'ensemble de ces conditions n'est pas réuni, le Groupe maintient l'actif à son bilan et enregistre un passif représentant les obligations nées à l'occasion du transfert de l'actif. Le Groupe décomptabilise tout ou partie d'un passif financier lorsque tout ou partie de ce passif est éteint.

Risque de crédit

IFRS 9 instaure un modèle fondé sur la reconnaissance des pertes de crédit attendues. Ainsi, les dépréciations et provisions sont reconnues dès la comptabilisation initiale des actifs financiers, des engagements de financement et garanties financières sans attendre la survenance d'un événement déclencheur d'un risque de crédit avéré.

Le risque de crédit est le risque de pertes de valeur sur les créances clients portées par les institutions, créances existantes ou potentielles du fait d'engagements donnés, et se traduisant par la migration de la qualité de crédit des débiteurs, pouvant aller jusqu'à se matérialiser par le défaut de ces derniers. L'évaluation de cette probabilité de défaut et de la récupération attendue en cas de défaut est l'élément essentiel de la mesure de la qualité du crédit.

Le coût du risque comprend au titre du risque de crédit les dotations et reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances sur la clientèle, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties.

2.14 Dépréciation des actifs financiers au coût amorti

Le modèle de dépréciation pour risque de crédit est fondé sur les pertes attendues.

Les actifs financiers au coût amorti font systématiquement l'objet d'une dépréciation ou d'une provision pour perte de crédit attendue. Ces dépréciations et provisions sont enregistrées dès l'octroi des prêts ou la conclusion des engagements sans attendre l'apparition d'une indication objective de dépréciation.

Pour déterminer le montant des dépréciations ou provisions à comptabiliser à chaque arrêté, ces actifs et engagements sont répartis en trois catégories en fonction de l'évolution du risque de crédit observée depuis leur comptabilisation initiale. Une dépréciation ou provision pour risque de crédit doit être enregistrée sur les encours de chacune de ces catégories.

Le Groupe identifie trois "strates" correspondant chacune à une situation spécifique au regard de l'évolution du risque de crédit de la contrepartie depuis la comptabilisation initiale de l'actif.

Situations	Critères
Strate 1 (contrats sains qui n'ont pas connu d'augmentation significative de leur risque de crédit)	Tous les contrats dont le nombre de jours d'échéance est inférieur ou égal à 30 à la date du bilan
Strate 2 (contrats sains ayant connu une augmentation significative de leur risque de crédit)	Tous les contrats dont le nombre de jours de retard est compris entre 31 et 90 à la date du bilan.
Strate 3 (contrats défaillants)	Tous les contrats dont le nombre de jours d'échéance est supérieur ou égal à 91 à la date du bilan.

- Pertes de crédit attendues à 12 mois (« Strate 1 ») : si, à la date d'arrêté, le risque de crédit de l'instrument financier n'a pas augmenté de manière significative depuis sa comptabilisation initiale, cet instrument fait l'objet d'une provision pour dépréciation pour un montant égal aux pertes de crédit attendues à 12 mois (résultant de risques de défaut dans les 12 mois à venir).

- Pertes de crédit à maturité pour les actifs non dépréciés (« Strate 2 ») : la provision pour dépréciation est évaluée pour un montant égal aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie (à maturité) si le risque de crédit de l'instrument financier a augmenté de manière significative depuis la comptabilisation initiale sans que l'actif financier soit considéré comme déprécié ou douteux.

- Pertes de crédit attendues à maturité pour les actifs financiers dépréciés ou douteux (« Strate 3 ») : la provision pour dépréciation est également évaluée pour un montant égal aux pertes de crédit attendues à maturité.

Ce modèle général est appliqué à l'ensemble des instruments dans le champ de la dépréciation d'IFRS 9, à savoir les actifs financiers au coût amorti.

Définition du défaut

La définition du défaut pour les besoins du provisionnement ECL est un arriéré de paiement généralement supérieur à quatre-vingt-dix jours sauf si des circonstances particulières démontrent que l'arriéré est dû à des causes non liées à la situation du débiteur ;

La définition de "défaut" est appliquée uniformément à tous les instruments financiers, à moins que des informations qui deviennent disponibles indiquent qu'une autre définition de "défaut" convient davantage à un instrument financier particulier.

La notion de perte de crédit attendue "ECL"
L'ECL se définit comme la valeur probable espérée pondérée de la perte de crédit (en principal et en intérêts) actualisée. Elle correspond à la valeur actuelle de la différence entre les flux de trésorerie contractuels et les flux attendus (incluant le principal et les intérêts). L'approche ECL vise à anticiper au plus tôt la comptabilisation des pertes de crédit attendues.

Gouvernance et mesure des ECL

La gouvernance du dispositif de mesure des paramètres IFRS 9 s'appuie sur l'organisation mise en place par la Direction financière, la Direction chargée des données et la Direction des risques du Groupe. Elles sont responsables de la définition du cadre méthodologique et de la supervision du dispositif de provisionnement des encours.

La formule de calcul intègre les paramètres de probabilité de défaut, de perte en cas de défaut et d'exposition au moment du défaut.

Les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sont une portion des pertes de crédit attendues pour la durée de vie, et elles représentent les insuffisances de flux de trésorerie pour la durée de vie advenant d'une défaillance dans les 12 mois suivant la date de clôture (ou une période plus courte si la durée de vie attendue de l'instrument financier est inférieure à 12 mois), pondérées par la probabilité qu'il y ait défaillance.

Les pertes de crédit attendues sont actualisées au taux nominal déterminé lors de la comptabilisation initiale de l'instrument financier. Les paramètres IFRS 9 sont mesurés et mis à jour selon les méthodologies définies par le Groupe et permettent ainsi d'établir un premier niveau de référence, ou socle partage, de provisionnement.

Le backtesting des modèles et paramètres utilisés est réalisé à minima à fréquence annuelle.

Conformément à la norme IFRS 9, ces calculs sont réalisés sur la base d'une analyse en date d'arrêté (Point in Time) tout en tenant compte des pertes historiques dans l'évaluation des paramètres utilisés. Les paramètres calculés sont spécifiques aux profils de risque de crédit de chaque entité du groupe. Ils sont calculés sur base collective.

Facteurs de Forward Looking

Au 31 décembre 2022, sur la base des analyses réalisées, et l'absence de corrélation constatée entre les paramètres de risque et l'environnement macro-économique de chacun des pays, l'implémentation de données forward looking a été estimée non significative.

Précisément, une analyse d'évolution des probabilités de défaut compte tenu de l'évolution de certains paramètres a été réalisée et cette analyse n'a pas révélé de corrélation entre les deux paramètres. Malgré ces résultats ne montrant pas de corrélation évidente, d'autres critères sont à l'étude en fonction de leur disponibilité et pertinence par rapport aux marchés de Baobab.

Par ailleurs, il est compliqué de trouver des bases de données fiables pour des indicateurs réguliers (mensuels ou trimestriels) dans les zones géographiques où sont implantées les filiales du Groupe. Dans ce cadre, la norme indique d'ailleurs que l'application doit se faire sur la base d'informations raisonnables et justifiables et il est précisé qu'"aux fins de la présente norme, les informations raisonnables et justifiables sont celles dont il est raisonnable de pouvoir disposer à la date de clôture sans devoir engager des coûts ou des efforts déraisonnables, ce qui comprend des informations sur les événements passés et les circonstances actuelles et des prévisions concernant la conjoncture économique encore à venir".

Toutefois, compte tenu des contextes géopolitiques actuels et de l'inflation généralisée, le Groupe a anticipé une détérioration supplémentaire du risque crédit dans ses différentes filiales en intégrant un stress de Forward looking (grâce à un jugement à dire d'Expert) qui a entraîné une hausse de 10% de la probabilité de défaut des crédits en Strate 1.

Ce facteur de stress n'a pas été appliqué à la Chine qui a effectué localement des analyses approfondies pour constituer un complément de provision adhoc.

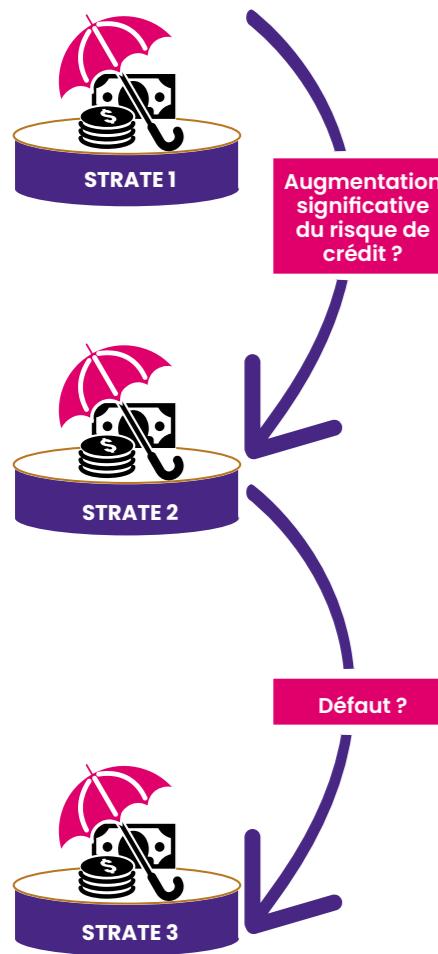
Dégradation significative du risque de crédit

Toutes les entités du Groupe doivent apprécier, pour chaque instrument financier, la dégradation du risque de crédit depuis l'origine à chaque date d'arrêté en fonction du nombre de jours d'impayés. Cette appréciation de l'évolution du risque de crédit conduit les entités à classer leurs opérations par classe de risque (Strates).

Le Groupe Baobab retient le seuil absolu d'impayés supérieur à 30 jours comme seuil ultime de dégradation significative et de classement en Strates 2 en tant que critère quantitatif. Toutefois, en plus du nombre de jours d'impayés, des critères de risques qualitatifs peuvent également être considérés par le Groupe pour juger de la dégradation d'un crédit (historique d'impayés du client, prise en compte de la situation économique du client, ...).

Si l'impayé est régularisé, la dépréciation peut être ramenée à des pertes attendues à 12 mois.

L'appréciation de l'augmentation du risque de crédit s'observe comme suit par rapport à ces catégories:



Irrécouvrabilité

Lorsqu'une créance est jugée irrécouvrable, c'est-à-dire qu'il n'y a plus d'espoir de la récupérer en tout ou partie, il convient de décomptabiliser du bilan et de passer en perte le montant jugé irrécouvrable. L'appréciation du délai de passage en perte est basée sur le jugement d'expert. Chaque entité doit donc le fixer, avec sa Direction des risques, en fonction de la connaissance qu'elle a de son activité. Avant tout passage en perte, un provisionnement en strate 3 aura dû être constitué (à l'exception des actifs à la juste valeur par résultat).

Pour les crédits au coût amorti ou à la juste valeur par capitaux propres recyclables, le montant passé en perte est enregistré en Dotation aux provisions sur prêts à la clientèle et pertes sur prêts pour le nominal, et les intérêts.

2.15 Commissions sur prestations de services

Les produits et charges de commissions sont enregistrés en résultat en fonction de la nature des prestations auxquelles ils se rapportent :

- les commissions qui font partie intégrante du rendement d'un instrument financier sont comptabilisées comme un ajustement de la

Appréciation de l'augmentation du risque de crédit – Approche du Groupe Baobab

- Appréciation relative par rapport au niveau de risque à l'octroi
- L'augmentation importante du risque survient habituellement avant la perte
- Appréciation sans prise en compte des garanties
- Appréciation de l'importance de l'augmentation du risque de crédit sur une base collective (IFRS9 B5.5.1-6)
- Absence de réfutation de la présomption relative aux impayés de plus de 30 jours (IFRS9 B5.19-21)
- Prise en compte des informations raisonnables et justifiables qu'il est possible d'obtenir sans coûts ou efforts déraisonnables (IFRS9 B5.15-18)

Identification des contrats en défaut – Approche du Groupe Baobab

- Définition du défaut utilisée et articulation avec les exigences réglementaires : Défaut à partir de 90 jours d'impayés
- Distinction des défauts techniques
- Prise en compte d'indicateurs qualitatifs

rémunération de cet instrument et intégrées à son taux d'intérêt effectif ;

- lorsque le résultat d'une transaction faisant intervenir une prestation de services peut être estimé de façon fiable, le produit des commissions associé à cette transaction est comptabilisé dans la rubrique "commissions" et en fonction du degré d'avancement de la transaction à la date de clôture

a) les commissions perçues ou versées en rémunération de services ponctuels sont intégralement enregistrées en résultat. Les commissions à verser ou à recevoir sous condition de réalisation d'un objectif de performance sont comptabilisées uniquement si l'ensemble des conditions suivantes sont respectées :

- le montant des commissions peut être évalué de façon fiable,
- il est probable que les avantages économiques associés à la prestation iront à l'entreprise,
- le degré d'avancement de la prestation peut être évalué de façon fiable, et les coûts encourus pour la prestation et les coûts pourachever celle-ci peuvent être évalués de façon fiable,

b) les commissions rémunérant des services continus sont, quant à elles, étalées en résultat sur la durée de la prestation rendue.

2.16 Dettes envers les établissements de crédit et dépôts de la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature de ces dettes : dettes à vue, comptes d'épargne, dettes à terme. Les intérêts courus sur ces dettes sont portés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Les passifs financiers comprennent les emprunts et dettes financières à long terme. Ils sont initialement enregistrés à la juste valeur, diminuée des coûts de transaction directement imputables.

2.17 Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. La charge correspondant à une provision est présentée dans le compte de résultat, pour son montant net de tout remboursement.

2.18 Norme IFRIC 23

Le Groupe a appliqué la norme IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux » pour l'établissement de ses comptes consolidés. Cette norme a pour conséquence le reclassement dans la rubrique « Passifs d'impôts courants et différés » des provisions pour incertitudes relatives à l'impôt sur les bénéfices.

2.19 Subventions d'exploitation

Les subventions sont reconnues quand il existe une assurance raisonnable qu'elles seront reçues et que toutes les conditions auxquelles elles sont soumises seront satisfaites. Lorsque la subvention est reçue en contrepartie d'un élément de charge, elle est comptabilisée en produits sur une base systématique et sur une durée propre à permettre son rattachement aux coûts qu'elle est censée compenser.

Pour l'activité Baobab Plus, conformément à IAS 20.29, les subventions reçues pour financer l'activité et notamment l'acquisition des stocks destinés à être vendus ont été comptabilisées en diminution du coût d'achat de ces stocks.

2.20 Avantages bénéficiant au personnel

Les avantages consentis au personnel du Groupe sont classés en quatre catégories :

- les avantages à court terme tels que les salaires et les congés annuels ;
- les avantages à long terme qui comprennent notamment les congés rémunérés ;
- les indemnités de fin de contrat de travail ;
- les avantages postérieurs à l'emploi constitués notamment par les primes de fin de carrière.

Avantages à court terme

L'entreprise comptabilise une charge lorsque les services ont été rendus par les membres du personnel en contrepartie des avantages qui leur ont été consentis.

Avantages à long terme

Les avantages à long terme désignent les avantages, autres que les avantages postérieurs à l'emploi et les indemnités de fin de contrat de travail, qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants.

Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail résultent de l'avantage accordé aux membres du personnel lors de la résiliation par le Groupe du contrat de travail avant l'âge légal du départ en retraite ou de la décision de membres du personnel de partir volontairement en échange d'une indemnité.

Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi sont constitués notamment en France par les compléments de retraite, et les primes de fin carrière. La méthode de calcul utilisée est la Méthode des Unités de crédit projeté ou PBO (Projected Benefit Obligation) : elle est fondée sur la valeur actuarielle de tous les droits du salarié projetés à sa date de départ à la retraite, laquelle est étalée sur la carrière totale du salari.

Les engagements totaux de la société envers ce participant (Valeur Actuarielle Totale des Prestations Futures) sont alors calculés en multipliant la prestation estimée par un facteur actuariel, tenant compte :

- de la probabilité de survie dans l'entreprise du participant jusqu'à l'âge du versement de la prestation (décès ou mobilité – départ de la société),
- de l'actualisation de la prestation à la date de l'évaluation.

Ces engagements totaux sont ensuite répartis sur chacun des exercices, passés et futurs, ayant entraîné une attribution de droits auprès du régime pour le participant.

Les écarts à l'ouverture entre les engagements et les montants comptabilisés ont été reconnus par capitaux propres.

A la clôture 2022, des provisions pour avantages postérieurs à l'emploi ont été comptabilisées pour un montant de 1 240 KEUR concernant les entités suivantes :

- Baobab SAS
- Baobab Sénégal
- Baobab Côte d'Ivoire
- Baobab Mali
- Baobab Burkina Faso
- Baobab Services
- Les entités Baobab Plus

2.21 Information sectorielle

Les actifs et passifs sectoriels regroupent l'ensemble des éléments composant le bilan consolidé du Groupe. L'information sectorielle est fondée sur les secteurs d'activité de la Holding (Les secteurs d'activité de Baobab représentent des groupes d'actifs et d'activités affectés à la fourniture de produits ou de services financiers, soumis à des risques différents et générant des rendements différents) ainsi que sur les secteurs géographiques (Chaque secteur géographique opère également dans un environnement économique particulier et fournit des produits ou des services soumis à des risques et générant des rendements différents).

2.22 Reconnaissance du revenu

Dans le cadre de l'activité annexe « Baobab Plus » (BB+), une partie du revenu est générée par des achats en agences Baobab de produits non financiers qui sont financés par des crédits additionnels octroyés aux clients par Baobab ; de ce fait le prix de ces produits est payé intégralement à Baobab Plus.

Une autre partie du revenu de BB+ est générée par le « PayGo » (Pay as you go). La vente des produits PayGo est faite via le propre réseau d'agences BB+ et des agents dédiés à cette tâche. Le client bénéficie du produit mais paie selon un échéancier défini dans le contrat.

La possibilité d'avoir des délais de paiements pour le client entraîne un split du revenu entre prix de la transaction et produits financiers. La différence entre le prix contractuel de la transaction et le prix qui aurait été payé au comptant, ainsi que les coûts directs engagés pour la conclusion de ces contrats, représente la composante intérêts / revenus d'intérêts.

Baobab Plus agissant en tant que bailleur fabricant/distributeur, la norme IFRS16 est applicable car les contrats répondent à la définition d'un contrat de location, c'est-à-dire un contrat ou une partie de contrat qui confère le droit d'utiliser un actif (l'actif sous-jacent) pendant une période de temps en échange d'une contrepartie. Aussi, les contrats « PayGo » de Baobab Plus répondent à la définition d'un contrat de location financement et sont comptabilisés comme tel.



Note 3 – Goodwill

	2 022	2 021
Goodwill ouverture	89	89
Variation sur minoritaires	0	0
Goodwill clôture	89	89
	2 022	2 021
Goodwill sur Baobab RDC	89	89
Goodwill clôture	89	89

Des tests de dépréciation ont été effectués sur la base de business plans à 5 ans.

Note 4 - Immobilisations incorporelles

Valeur brute	Clôture 2021	Acquisitions	Cessions/ Mises au rebut	Autres variations	Entrée de périmètre	Effet change	Clôture 2022
Concessions, licences et autres actifs similaires	5 587	328	(1)	293	0	(52)	6 154
Droit au bail	638	102	(11)	0	0	(101)	628
Fond de commerce et Goodwill	140	0		0			140
Autres immobilisations incorporelles	31	(0)	(0)	3	0	0	34
Immobilisations en cours	3 299	4 452	(24)	(296)	0	0	7 431
TOTAL	9 694	4 881	(36)	0	0	(153)	14 386

Amortissements	Clôture 2021	Dotations	Cessions/ Mises au rebut	Autres variations	Entrée de périmètre	Effet change	Clôture 2022
Concessions, licences et autres actifs similaires	3 879	521		0		(32)	4 369
Droit au bail	17	86		611		(86)	628
Fonds de commerce et Goodwill	0			0			0
Autres immobilisations incorporelles	23	1				(1)	24
TOTAL	3 920	609	0	611	0	(118)	5 021

Valeur nette	Clôture 2021	Clôture 2022
Concessions, licences et autres actifs similaires	1 708	1 785
Droit au bail	621	(1)
Fonds de commerce	139	139
Autres immobilisations incorporelles	8	10
Immobilisations en cours	3 299	7 431
TOTAL	5 774	9 364

Le Groupe investit dans la digitalisation de ses opérations entraînant un renouvellement des outils informatiques nécessaires à l'activité opérationnelle en filiales. Les couts relatifs à cette

digitalisation dite « Digital Banking Platform » se sont élevés durant l'exercice 2022 à 4,5M€ expliquant la hausse du poste « Immobilisations en cours ».

Note 5 - Immobilisations corporelles

Valeur brute	Clôture 2021	Acquisitions	Cessions/ Mises au rebut	Autres variations	Entrée de périmètre	Effet change	Clôture 2022
Terrain	443	(66)					377
Matériel de bureau et informatique	10 049	2 727	(514)	(125)		(103)	12 035
Agencements / installations	16 841	1 309	(83)	55		(214)	17 907
Véhicules	6 533	2 085	(184)	(62)		(139)	8 233
Avances sur immobilisations	423	471	0	0		(68)	827
Immobilisations en cours	445	871	0	(37)		(13)	1 266
Droits d'utilisation	12 565	3 510					16 075
TOTAL	47 300	10 907	(781)	(170)	0	(536)	56 720

Amortissements	Clôture 2021	Dotations	Cessions/ Mises au rebut	Autres variations	Entrée de périmètre	Effet change	Clôture 2022
Matériel de bureau et informatique	7 158	1 399	(485)	(122)		(53)	7 897
Agencements / installations	10 686	1 223	(82)	26		(182)	11 671
Véhicules	3 846	1 025	(144)	(33)		(71)	4 623
Avances sur immobilisations							
Immobilisations en cours							
Droits d'utilisation	7 883	3 218					11 100
TOTAL	29 573	6 865	(712)	(129)	0	(306)	35 292

VALEUR NETTE	Clôture 2021	Clôture 2022
Terrains	443	377
Matériel de bureau et informatique	2 891	4 137
Agencements / installations	6 155	6 236
Véhicules	2 688	3 609
Avances sur immobilisations	423	827
Immobilisations en cours	445	1 266
Droits d'utilisation	4 682	4 975
TOTAL	17 728	21 429

Les immobilisations corporelles sont constituées de matériel de bureau, de matériel informatique, de véhicules, d'agencements et aménagements. La plupart des institutions du Groupe Baobab ne détient pas d'immeuble dans ses immobilisations, l'ensemble des filiales étant locataire de ses locaux. De façon générale, l'augmentation des immobilisations corporelles s'explique par les besoins liés à l'ouverture de nouvelles agences au

cours de l'année 2022 ainsi que le renouvellement du parc automobile dans certaines filiales.

Les droits d'utilisation comptabilisés par le Groupe correspondent essentiellement aux droits relatifs aux contrats de location des bureaux et agences commerciales. Ces droits en valeurs brutes ont augmenté significativement en raison essentiellement d'extension de baux et de révision de loyers.

Note 6 - Immobilisations financières

Immobilisations financières	2021	Augmentation	Diminution	Entrée de périmètre	Effet change	2022
Dépôts et cautionnements	1 049	138	(14)	0	9	1 182
Titres de participations non consolidés	157	0			(4)	153
Total	1 206	138	(14)	0	6	1 335

Le poste « dépôts et cautionnements » correspond principalement à des dépôts de garantie versés dans le cadre de contrats de location.

Le coût des stocks doit comprendre tous les coûts d'acquisition, coûts de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes (autres que les taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales), ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition des produits. Les rabais commerciaux, remises et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les subventions reçues pour financer l'acquisition de ces stocks ont également été constatées en déduction du cout d'acquisition de ces stocks (cf note 2.19)

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur nette de réalisation des marchandises est inférieure au coût de revient comptabilisé.

8.2 Prêts et créances sur la clientèle

		Prêts à la clientèle
2022	Valeur brute	743 968
	Provision	(15 989)
	Valeur nette	727 979
	Valeur brute	698 450
	Provision	(15 093)
	Valeur nette	683 357

Le taux moyen de provision sur l'en-cours de portefeuille s'élève à 2,15% à fin 2022 contre 2,16% à fin 2021 traduisant une maîtrise du risque opérationnel.

Note 7 - Impôts différés

L'évolution des actifs d'impôts différés sur l'année 2022 se présente comme suit :

Clôture 2021	Variation résultat	Variation OCI	Effets de change	Autres variations	Clôture 2022
10 599	2 913	286		(17)	13 781

Conformément à la norme IAS 12 «Impôts sur le résultat», des impôts différés ont été constatés sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable. La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et elle

est réduite s'il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre le recouvrement de la totalité ou d'une partie de l'actif. L'impôt différé actif sur déficits fiscaux a évolué de 1,2M€ environ entre 2021 et 2022

Clôture 2021	Variation résultat	Variation OCI	Changement reconnaissance IDA	Effets de change	Autres variations	Clôture 2022
5 020	1 194		0	0	456	6 670

Compte-tenu de l'activité du Groupe, son modèle économique et les perspectives de développement sur les différents marchés, le Groupe anticipe des résultats d'exploitation futurs permettant l'imputation de ces reports déficitaires.

Les impôts différés sur déficits reportables ont été reconnus sur la base de Business plans de 5 ans qui est l'horizon sur lequel le Groupe prévoit utiliser la quasi-totalité de ces déficits.

Note 8 – Actifs courants

8.1 Stocks

Aux termes de la norme IAS 2, les stocks sont des actifs détenus pour être vendus dans le cours normal de l'activité, des actifs en cours de production pour une telle vente ou des matières premières ou fournitures devant être consommées dans le processus de production.

Les stocks au 31 décembre 2022 s'élèvent à 10 M€ et correspondent aux marchandises relatives à l'activité annexe « Baobab plus » (lampes solaires, tablettes et téléphones). Ce poste a évolué de plus de 50% en raison de la forte croissance de cette activité non financière et l'expansion des activités dans deux nouvelles filiales en 2022.

L'observation des provisions par « strate » au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2022 est la suivante :

Provisions par strate au 31/12/2021				
Groupe Baobab	Strate 1	Strate 2	Strate 3	Actifs financiers Dépréciations 31/12/2021
Montants en K€	4 309	2 222	8 562	15 093

Provisions par strate au 31/12/2022

Provisions par strate au 31/12/2022				
Groupe Baobab	Strate 1	Strate 2	Strate 3	Actifs financiers Dépréciations 31/12/2022
Montants en K€	5 842	2 923	7 224	15 989

L'analyse de la variation de la dépréciation par strate se présente comme suit :

	Strate 1	Strate 2	Strate 3	TOTAL
Solde au 31/12/2020	5 339	3 002	47 011	28 296
Production et acquisition	4 653	3 035	5 215	12 902
Décomptabilisation et transferts entre statuts	(5 683)	(3 815)	(16 608)	(26 106)
Solde au 31/12/2021	4 309	2 222	8 562	15 093
Production et acquisition	3 359	3 157	2 670	9 187
Décomptabilisation et transferts entre statuts	(1 826)	(2 456)	(-4 008)	(8 290)
Solde au 31/12/2022	5 842	2 923	7 224	15 989

Note 9 – Autres créances

	2022	2021
Avances et acomptes fournisseurs	625	1 112
Prêts au personnel	752	668
Créances clients	296	199
Créances Etat	4 698	4 132
Créances Baobab Plus	14 654	12 641
Comptes séquestres	670	
Autres créances	8 869	8 527
Charges constatées d'avance	3 126	2 262
Total	33 690	29 541

Le poste «Autres créances» comprend essentiellement :

- à des créances relatives à des clients décédés en attente de remboursement d'assurance.
- à des dépôts sur comptes rémunérés effectués par les filiales pour rentabiliser leur trésorerie excédentaire

- à des prêts au personnel et à des créances diverses.

Les charges constatées d'avance sont principalement composées des loyers des agences payables d'avance.

Note 10 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2022	2021
Dépôts à vue et caisse	48 673	51 188
Placements court terme	19 165	40 127
Total	67 927	91 316
Découverts bancaires	3 666	6 777
Trésorerie et équivalent de trésorerie	64 261	84 538

La baisse de la trésorerie s'explique par une forte progression des déboursements sur l'année 2022.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comptabilisés au bilan comprennent la trésorerie en banque, la caisse, les dépôts à court terme ayant une échéance de moins de trois mois et tout placement monétaire soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Note 11 – Capitaux Propres

Le capital social de la société Baobab S.A.S s'élève à 84 176 KEUR. Le montant de la prime d'émission s'élève à 25 643 KEUR.

Durant l'année 2022, une augmentation de capital a été faite à hauteur de 6,4 M€ dont 2,7 M€ par création de nouvelles actions dans le cadre d'un Swap de titres et 3,7M€ par apport en

numéraire d'autres actionnaires dans le cadre d'un mécanisme anti-dilution.

Cette augmentation de capital a été assortie d'une prime d'émission complémentaire de 1,6 M€

Le nombre d'actions Baobab S.A.S se décompose ainsi :

Actionnaires	2022			2021		
	Nombre de parts	Capital	%	Nombre de parts	Capital	%
AXA Group	3 384 719	28 837 806	34,26%	3 128 639	26 656 004	31,67%
BEI	1 508 761	12 854 644	15,27%	1 105 744	9 420 939	11,19%
Maj Invest	1 618 577	13 790 276		1 618 577	13 790 276	
<i>DMP</i>	927 452	7 901 891	9,39%	927 452	7 901 891	9,39%
<i>MIFIF II</i>	691 125	5 888 385	7,00%	691 125	5 888 385	7,00%
APIS	2 079 942	17 721 106	21,05%	2 079 942	17 721 106	21,05%
NMI	1 168 272	9 953 677	11,82%	1 079 884	9 200 612	10,93%
Autres	119 558	1 018 634	1,21%	119 558	1 018 634	1,21%
Total	9 879 829	84 176 143	100%	9 132 344	77 807 571	100%

Note 12 – Dettes financières

12.1 Dépôts clients

	2022	2021
Dépôts à vue	134 784	117 195
Dépôts à terme - Clientèles	60 757	134 645
Dépôts à terme - Institutionnels	59 257	61 475
Dépôts obligatoires	82 236	
Total	337 034	313 315

12.2 Dettes envers les établissements de crédit

	2022	2021
Emprunts à long terme	205 715	194 368
Emprunts à court terme	89 317	98 703
Dette subordonnée	3 787	10 073
Dette actionnaire	7 668	7 532
Dette sur droits d'utilisation	4 022	4 594
Total	310 508	315 271

De façon générale, les filiales ont la possibilité soit de se refinancer auprès de Baobab S.A.S., à travers des avances en compte courant d'actionnaire en fonction de limites octroyées par le Conseil de Surveillance de Baobab S.A.S, soit localement auprès des établissements financiers. Les

emprunts long terme et court terme comprennent uniquement le refinancement externe au Groupe. L'ensemble des souscriptions et renouvellements d'emprunts ont pour objectif le développement des filiales opérationnelles.

Note 13 – Autres passifs

13.1 Provisions

Le poste «Provisions» de 4,3 M€ est composé essentiellement :

- Des provisions pour risques fiscaux divers (hors IFRIC23) pour 0,3 M€
- D'une provision pour risques et litiges commerciaux de 2 M€
- des provisions pour risques et charges reliés aux RH pour 2 M€

13.2 Autres dettes

	2022	2021
Dettes fournisseurs	8 290	6 873
Produits constatés d'avance	1 158	573
Dettes sociales	6 221	5 349
Dettes fiscales hors impôts sur les sociétés	6 683	4 887
Etat, impôt sur les sociétés	6 046	4 973
Autres créiteurs	9 544	8 906
Total	37 942	31 561

BAOBAB GROUP	Maturité attendue en EUR 000							
	31/12/2022	< 1M	1-3M	3-6M	6-12M	1-2Y	> 2Y	TOTAL
Groupe Baobab								
Trésorerie	51 355	-	-	-	9 075	-	-	60 430
En-cours de prêts à la clientèle	258 982	120 240	138 329	170 064	43 306	8 981	739 901	
Autres créances	15 149	281	5 823	799	6 171	15 375	43 597	
Total Actifs	325 486	120 521	144 152	179 938	49 476	24 356	843 929	
Dépôts de la clientèle	152 794	26 143	35 925	76 329	41 757	9 448	342 395	
Dettes financières	11 569	26 418	34 709	52 525	146 695	12 074	283 990	
Autres dettes	13 336	5 500	14 325	3 878	5 538	1 291	43 868	
Total Passifs	177 699	58 062	84 959	132 731	193 990	22 812	670 253	
Ecart de financement	147 787	62 459	59 193	47 206	-144 513	1 544	173 676	
Écart cumulatif	147 787	210 246	269 439	316 646	172 132	173 676	173 676	

Note 14 – Ventilation de certains actifs / passifs du bilan selon durée résiduelle

Le tableau ci-dessous présente les deux principaux agrégats du bilan du Groupe Baobab ayant une maturité supérieure à 1 mois.

GROUPE BAOBAB	Maturité contractuelle en EUR 000							
	31/12/2022	< 1M	1-3M	3-6M	6-12M	1-2Y	> 2Y	TOTAL
Groupe Baobab								
Trésorerie	51 355	-	-	9 075	-	-	-	60 430
En-cours de prêts à la clientèle	35 626	71 253	106 879	213 759	285 012	-	-	712 529
Autres créances	15 149	281	5 823	799	6 171	15 375	43 597	
Total Actifs	102 131	71 534	112 703	223 633	291 183	15 375	816 557	
Dépôts de la clientèle	50 613	53 881	54 080	75 676	82 822	7 737	324 809	
Dettes financières	11 569	26 418	34 709	52 525	146 695	12 074	283 990	
Autres dettes	13 336	5 500	14 325	3 878	5 538	1 291	43 868	
Total Passifs	75 519	85 800	103 114	132 078	235 055	21 101	652 667	
Ecart de financement	26 612	-14 266	9 589	91 555	56 127	-5 726	163 890	
Écart cumulatif	26 612	12 346	21 934	113 489	169 616	163 890	163 890	

Le Groupe gère ses liquidités dans ses différentes juridictions avec une approche conservatrice à savoir sur la base de la maturité stressée. Néanmoins, la liquidité reste excédentaire y compris avec ces scénarios stressés sur toutes les échéances de maturité.

Note 15 – Effectifs au 31.12.2022

	Agents commerciaux	Autres employés	Total 2022	Total 2021
France	0	48	48	43
Services	0	94	94	79
Madagascar	641	150	791	705
Sénégal	635	104	739	733
Chine	410	96	506	533
Nigéria	605	103	708	628
Côte d'Ivoire	690	142	832	626
Mali	317	67	384	292
Tunisie i	0	0	0	360
Burkina Faso	167	73	240	219
RDC	215	40	255	219
Total	3 680	917	4 597	4 423

Note 16 – Résultat par action

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires de la société-mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Sont présentées, ci-dessous, les informations sur les résultats et les actions ayant servi au calcul des résultats de base par action, pour l'ensemble des activités :

	2022	2021
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires de l'entité mère (en KEUR)	17 870	14 411
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le résultat de base par action	9 506 087	9 132 344
Nombre total d'actions à la clôture	9 879 829	9 132 344
Résultat sur nombre moyen d'actions pondérées en Euros	1,88	1,58

Note 17 – Information sectorielle

• Répartition par activités 2022

ACTIF	2 022	Holding	Institutions
Prêts (encours brut)	743 968	0	743 968
Provisions sur prêts	(15 989)	0	(15 989)
Prêts (encours net)	727 979	0	727 979
Autres actifs	157 676	53 737	103 939
TOTAL ACTIF	885 655	53 737	831 918

PASSIF	2 022	Holding	Institutions
Dettes envers la clientèle	337 034	0	337 034
Dettes envers les établissements de crédit	310 508	27 612	282 896
Autres dettes et Fonds propres	238 113	23 121	214 991
TOTAL PASSIF	885 655	50 733	834 922

EN KEUR	2 022	Holding	Institutions	Baobab Plus
Intérêts reçus et produits assimilés	179 505	1	178 290	1 214
Intérêts versés et charges assimilées	(38 441)	(1 775)	(35 744)	(922)
Intérêts nets	141 064	(1 774)	142 546	292
Commissions	14 469	0	14 469	0
Autres revenus financiers	(2 413)	(436)	(1 283)	(694)
Charges financières	(4 328)	(475)	(3 070)	(782)
Produits financiers	1 915	40	1 787	88
Revenus financiers bruts	153 120	(2 210)	155 732	(402)
Coût du risque	(18 574)	(46)	(17 962)	(565)
Revenus financiers nets	134 546	(2 256)	137 770	(968)
Revenus baobab plus	20 743	0	0	20 743
Autres revenus	11 327	8 826	1 905	597
Produits des autres activités	32 070	8 826	1 905	21 340
Total produits d'exploitation	166 616	6 570	139 674	20 372
Charges de personnel	(64 725)	(10 800)	(48 635)	(5 290)
Charges externes	(57 989)	(1 051)	(41 221)	(15 717)
Dotations d'exploitation	(10 771)	(11 80)	(8 457)	(1 133)
Impôts et taxes	(3 990)	(1 008)	(2 270)	(712)
Total charges d'exploitation	(137 474)	(14 039)	(100 584)	(22 851)
Résultat avant impôt	29 142	(7 469)	39 090	(2 479)
Impôt sur les bénéfices	(8 650)	1 350	(10 213)	213
Impôt différé	2 913	1 163	1 217	533
Impôt courant	(11 613)	136	(11 430)	(320)
Crédit d'impôt	50	50	0	0
Résultat des actifs détenus en vue de leur cession	1 661	0	1 661	0
Résultat net	22 153	(6 120)	30 538	(2 266)
Intérêts minoritaires	4 283	0	4 283	0
RESULTAT NET, PART DU GROUPE	17 870	(6 120)	26 255	(2 266)

• Répartition par activités 2021

ACTIF	2 021	Holding	Institutions
Prêts (encours brut)	698 450	0	698 450
Provisions sur prêts	(15 093)	0	(15 093)
Prêts (encours net)	683 357	0	683 357
Autres actifs	161 092	36 162	124 929
TOTAL ACTIF	844 449	36 162	808 287

PASSIF	2 021	Holding	Institutions
Dettes envers la clientèle	313 315	0	313 315
Dettes envers les établissements de crédit	315 271	41 612	273 658
Autres dettes et Fonds propres	218 215	(5 450)	223 665
TOTAL PASSIF	846 801	36 162	810 639

EN KEUR	2021	Holding	Institutions	Baobab Plus
Intérêts reçus et produits assimilés	158 874	3	152 352	6 519
Intérêts versés et charges assimilées	(37 184)	(1 706)	(34 936)	(542)
Intérêts nets	121 690	(1 704)	117 416	5 978
Commissions	13 408	0	13 408	0
Autres revenus financiers	(796)	(117)	(609)	(70)
Charges financières	(1 475)	(163)	(1 241)	(71)
Produits financiers	679	46	632	2
Revenus financiers bruts	134 302	(1 821)	130 215	5 908
Coût du risque	(18 219)	(4)	(17 736)	(478)
Revenus financiers nets	116 084	(1 825)	112 479	5 430
Revenus baobab plus	15 338	0	15 338	0
Autres revenus	5 141	1103	4 038	0
Produits des autres activités	20 478	1 103	4 038	15 338
Total produits d'exploitation	136 562	(722)	116 517	20 768
Charges de personnel	(51 986)	(9 789)	(38 160)	(4 037)
Charges externes	(41 593)	7 179	(38 442)	(10 329)
Dotations d'exploitation	(9 206)	(1 927)	(6 743)	(536)
Impôts et taxes	(4 994)	(841)	(3 558)	(594)
Total charges d'exploitation	(107 779)	(5 378)	(86 904)	(15 497)
Résultat des actifs détenus en vue de leur cession	(2 050)		(2 050)	
Résultat avant impôt	26 733	(6 100)	27 563	5 271
Impôt sur les bénéfices	(5 938)	1 009	(6 733)	(215)
Impôt différé	1 561	1 160	182	218
Impôt courant	(7 668)	(320)	(6 915)	(433)
Crédit d'impôt	169	169	0	0
Résultat net	20 795	(5 091)	20 830	5 056
Intérêts minoritaires	6 384	0	6 384	0
RESULTAT NET, PART DU GROUPE	14 411	(5 110)	19 043	478

• Répartition par zone géographique 2022

ACTIF	2 022	France	Afrique	Asie
Prêts (encours brut)	743 968	0	588 907	155 061
Provisions sur prêts	(15 989)	0	(11 638)	(4 352)
Prêts (encours net)	727 979	0	577 269	150 709
Autres actifs	157 676	53 737	95 383	8 556
TOTAL ACTIF	885 655	53 737	672 653	159 265

PASSIF	2 022	France	Afrique	Asie
Dettes envers la clientèle	337 034	0	337 034	0
Dettes envers les établissements de crédit	310 508	28 371	207 879	74 258
Provisions	4 322	784	3 538	0
Autres dettes	37 942	7 886	26 360	3 697
Fonds propres	195 848	13 692	100 846	81 310
TOTAL PASSIF	885 655	50 733	675 657	159 265

EN KEUR	2 022	France	Afrique	Asie	Filiales
Intérêts reçus et produits assimilés	179 505	1	142 444	37 060	179 504
Intérêts versés et charges assimilées	(38 441)	(1 775)	(27 535)	(9 131)	(36 666)
Interets nets	141 064	(1 774)	114 909	27 929	142 838
Commissions	14 469	0	14 469	0	14 469
Autres revenus financiers	(2 413)	(436)	(1 668)	(309)	(1 978)
Charges financières	(4 328)	(475)	(3 543)	(309)	(3 852)
Produits financiers	1 915	40	1 875	0	1 875
Financial income, gross	153 120	(2 210)	127 710	27 620	155 330
Coût du risque	(18 574)	(46)	(12 801)	(5 726)	(18 528)
Provisions, nettes	134 546	(2 256)	114 908	21 894	136 802
Abandon de créances	20 743	0	20 743	0	20 743
Recouvrement	11 327	8 826	2 473	28	2 501
Revenus financiers nets	32 070	8 826	23 216	28	23 244
Revenus baobab plus					
Autres revenus	166 616	6 570	138 125	21 922	160 046
Produits des autres activités	(64 725)	(10 800)	(43 781)	(10 144)	(53 925)
Total produits d'exploitation	(10 771)	(1 180)	(8 617)	(973)	(9 590)
Charges de personnel	(3 990)	(1 008)	(2 803)	(179)	(2 982)
Charges externes	(137 474)	(14 039)	(108 307)	(15 129)	(123 435)
Dotations d'exploitation					
Impôts et taxes	29 142	(7 469)	29 818	6 793	36 611
Total charges d'exploitation	(8 650)	1 350	(6 473)	(3 527)	(10 000)
Résultat avant impôt	(11 613)	136	(7 879)	(3 871)	(11 750)
Impôt sur les bénéfices	50	50	0	0	0
Impôt différé	1 661	0	1 661	0	1 661
Impôt courant	22 153	(6 120)	25 006	3 266	28 272
Crédit d'impôt					
Résultat des actifs détenus en vue de leur cession	4 283	0	3 339	944	4 283
Résultat net	4 283	0	3 339	944	4 283
RESULTAT NET, PART DU GROUPE	17 946	(6 120)	21 743	2 322	24 065

• Répartition par zone géographique 2021

ACTIF	2 021	France	Afrique	Asie
Prêts (encours brut)	698 450	0	504 227	194 224
Provisions sur prêts	(15 093)	0	(13 101)	(1 992)
Prêts (encours net)	683 357	0	491 126	192 231
Autres actifs	161 092	36 162	108 892	16 037
Actifs non courants détenus en vue de la vente	2 352	0	2 352	0
TOTAL ACTIF	846 801	36 162	602 370	208 269

PASSIF	2 021	France	Afrique	Asie
Dettes envers la clientèle	313 315	0	313 315	0
Dettes envers les établissements de crédit	315 271	45 797	168 321	101 153
Autres dettes et Fonds propres	218 215	(9 635)	120 734	107 116

EN KEUR	2021	France	Afrique	Asie	Filiales
Intérêts reçus et produits assimilés	158 874	3	121 851	37 020	158 871
Intérêts versés et charges assimilées	(37 184)	(1 706)	(27 173)	(8 304)	(35 477)
Interets nets	121 690	(1 704)	94 678	28 716	123 394
Commissions	13 408	0	13 408	0	13 408
Autres revenus financiers	(796)	(117)	(777)	99	(679)
Charges financières	(1 475)	(163)	(1 033)	(279)	(1 312)
Produits financiers	679	46	256	378	633
Revenus financiers bruts	134 302	(1 821)	107 308	28 815	136 123
Coût du risque	(18 219)	(4)	(17 225)	(990)	(18 214)
Revenus financiers nets	116 084	(1 825)	90 083	27 825	117 909
Revenus baobab plus	15 338		15 338		15 338
Autres revenus	5 141	1 103	4 018	20	4 038
Produits des autres activités	20 478	1 103	19 355	20	19 376
Total produits d'exploitation	136 562	(722)	109 439	27 845	137 284
Charges de personnel	(51 986)	(9 789)	(31 691)	(10 507)	(42 198)
Charges externes	(41 593)	7 179	(45 075)	(3 697)	(48 772)
Dotations d'exploitation	(9 206)	(1 927)	(6 412)	(867)	(7 279)
Impôts et taxes	(4 994)	(841)	(3 949)	(203)	(4 152)
Total charges d'exploitation	(107 779)	(5 378)	(87 127)	(15 274)	(102 401)
Résultat des actifs détenus en vue de leur cession	(2 050)		-2 050		(2 050)
Résultat avant impôt	26 733	(6 100)	20 262	12 572	32 834
Impôt sur les bénéfices	(5 938)	1 009	(4 462)	(2 485)	(6 947)
Impôt différé	1 561	1 160	405	(5)	400
Impôt courant	(7 668)	(320)	(4 867)	(2 481)	(7 348)
Crédit d'impôt	169	169	0	0	0
Résultat net	20 795	(5 091)	15 800	10 086	25 886
Intérêts minoritaires	6 384	0	3 526	2 858	6 384
RESULTAT NET, PART DU GROUPE	14 411	(5 110)	12 493	7 028	19 521

Note 18 – Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation sont essentiellement composés des intérêts, frais et commissions perçus sur les prêts. La répartition des produits par entités se présente de la façon suivante :

• Revenus de l'activité de prêts à la clientèle

Intérêts recus et produits assimilés	2 022	2 021
Intérêts reçus sur prêts	150 294	133 819
Intérêts PAYG Baobab Plus	1 123	
Commissions sur prêts	15 571	12 474
Frais, pénalités / autres revenus	12 518	12 580
TOTAL	179 505	158 874

• Commissions

COMMISSIONS	2 022	2 021
Total	14 469	13 408

Ces revenus sont générés essentiellement par les produits d'épargne, l'assurance sur les crédits accordés ainsi que les commissions et frais collectés sur des transactions diverses autres que sur prêts.

• Autres revenus

EN KEUR	2 022	2 021
Subventions	212	1 398
Revenus divers	11 115	3 743
TOTAL	11 327	5 141

Les subventions sont accordées aux Holdings ou directement aux institutions dans le but de contribuer à l'inclusion financière des populations visées dans les juridictions où est implanté le Groupe.

Les revenus divers comprennent notamment le prix de cession de la filiale Baobab Tunisie pour 6M€ et de la production immobilisée pour 2M€ dans le cadre des ressources employées pour la digitalisation du Groupe

Note 19 – Autres revenus financiers income

En 2022, les autres revenus financiers nets se présentent comme suit :

EN KEUR	2021	2021
Produits financiers	0	679
Gains de change	0	679
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
Autres produits financiers	0	0
Charges financières	(2 413)	(1 475)
Pertes de change	(1 342)	(519)
Dotations provisions sur titres et amortissements	(76)	0
Charges financières sur droits d'utilisation	(540)	(438)
Autres charges financières	(455)	(518)
TOTAL	(2 413)	(796)

Les pertes de change nettes constatées ont essentiellement été réalisées au Nigeria et à Madagascar.

Note 20 – Coût du risque

Les dotations aux provisions / pertes sur prêts recouvrent la charge des dépréciations constituées au titre du risque de crédit inhérent à l'activité de prêts à la clientèle.

EN KEUR	2022	2021
Dotations aux provisions nettes	7 773	17 832
Radiations financières	(37 520)	(44 652)
Recouvrements	11 173	8 602
TOTAL	(18 574)	(18 219)

On observe une stabilité du coût du risque entre 2021 et 2022 malgré une hausse du portefeuille, qui traduit une bonne maîtrise du risque de crédit et une amélioration des performances de recouvrement.

Note 21 – Charges d'exploitation

EN N KEUR	2022	2021
Charges externes	(61 979)	(46 587)
Achats et charges externes	(57 989)	(41 593)
Impôts, taxes et versements assimilés	(3 990)	(4 994)
Charges de personnel	(64 725)	(51 986)
Dotations d'exploitation	(10 771)	(9 206)
Dotations aux amortissements sur immobilisations	(8 213)	(7 412)
Dotations aux provisions sur actif circulant	(581)	(563)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(1 204)	(709)
Dotations aux provisions pour retraite	(773)	(522)
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	(137 474)	(107 779)

Les charges à fin 2022 se répartissent en :

- 64 725 K€ de charges de personnel, +25% vs 2021 suite à la reprise des recrutements, la hausse des activités de déboursements entraînant une hausse des salaires variables ainsi que des campagnes de revalorisation salariale ; elles sont réparties à 68% sur l'Afrique, 16% sur la Chine et 17% sur les holdings.
- Les achats et charges externes ont augmenté de 39% par rapport à 2021. Ce poste inclut :
- Des dépenses informatiques concernant essentiellement la maintenance de l'outil informatique actuel et le développement du logiciel de gestion des prêts.
- Les honoraires des différents prestataires du Groupe
- La baisse des impôts, taxes et versements assimilés est essentiellement due à la reprise de provisions pour risques fiscaux.

systèmes d'information, etc) et de permettre la recherche de nouveaux investisseurs pour le Groupe Baobab.

Note 22 – Réconciliation du taux d'impôt théorique avec le taux d'impôt constaté

La charge d'impôt représente la somme de l'impôt exigible à payer et de l'impôt différé. Le rapprochement entre la charge d'impôt et le produit du bénéfice comptable multiplié par le taux d'impôt applicable en France est le suivant

pour l'exercice clos au 31 décembre 2022.
Le taux d'impôt théorique est le taux d'imposition de droit commun des bénéfices taxables en France au 31 décembre 2022, soit 25%.

	2022	2021
Résultat avant impôts	31 146	26 733
Montant théorique d'impôt sur les sociétés	(7 787)	(7 084)
Défuntiel de taux d'imposition dans les filiales étrangères	1 646	1 789
Effet des différences permanentes	(2 216)	(211)
Crédits d'impôts et retenues à la source	(1 268)	(1 319)
Provision pour risques fiscaux	616	(67)
Effets de reconnaissance IDA et déconsolidation	601	1 428
Effet des autres retraitements	(211)	(530)
Impôt minimum forfaitaire	(30)	101
Effet de changement de taux	0	(46)
IMPÔT COMPTABILISÉ	(8 650)	(5 938)
TAUX EFFECTIF D'IMPÔT	27,77%	22,21%

Compte tenu des meilleures performances opérationnelles dans les entités du Groupe, la charge d'impôt s'est accrue avec un taux effectif d'impôt progressant de plus de 5%.

Note 23 – Gestion du Risque

1. Généralités

Le risque est inhérent aux activités du Groupe et est géré par un processus continu d'identification, de suivi et de prise de mesures correctrices. Ce processus de gestion des risques est essentiel à la rentabilité continue du Groupe et de chacune de ses filiales.

2. Organisation de la gestion du risque

Les objectifs de la gestion du Risque chez le Groupe Baobab sont multiples :

- L'identification des zones à risque auxquels l'institution est confrontée et la minimisation des pertes ;
- La protection des clients et la minimisation de leurs risques financiers ;
- La protection des intérêts de ses actionnaires et investisseurs ;
- La préservation de son patrimoine (de ses actifs) ;

- Le maintien et l'expansion de sa structure opérationnelle (notamment le réseau d'agences) ;
- La fourniture de directives conformes aux principes de gestion de risques internationalement acceptés
- La définition d'un cadre de gestion des risques adapté aux activités de microfinance et à la structure de l'institution.

3. L'organisation de la gestion des risques chez Baobab

L'organisation de la gestion des risques chez Baobab suit les principes de gouvernance généralement défini pour les services financiers. Elle repose sur le principe des trois lignes de défense distinctes et successives.

La première ligne de défense est l'équipe, la personne ou le service qui est responsable de l'exécution des tâches.

La deuxième ligne de défense est l'encadrement qui supervise la première ligne de défense et la structure de contrôle permanent. Cette dernière fournit une expertise en gestion des risques pour aider à élaborer des stratégies, politiques et procédures afin d'atténuer les risques et mettre en œuvre des mesures de contrôle des risques. Historiquement représentée par la fonction Conformité, cette structure est désormais en cours de renforcement au sein des équipes Risques de l'institution.

La troisième ligne de défense est le service d'Audit Interne, qui évalue et améliore l'efficacité des processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance grâce à des vérifications des mesures de maîtrise des risques. Les services d'audit interne sont basés au siège national de chacune des institutions de microfinance et reporté à la fois au Comité d'Audit des filiales et à la Direction Audit du Groupe. L'intervention des équipes d'audit sont encadrées par un plan d'audit annuel approuvé annuellement par les Conseils d'Administration des filiales et du Groupe.

4. Les risques

Les principaux risques auxquels le Groupe est confronté sont les suivants :

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'un débiteur fasse défaut ou que sa situation économique se dégrade au point de dévaluer la créance que l'institution détient sur lui.

Le Groupe gère et contrôle le risque de crédit par :

- la diffusion et le suivi strict de procédures opérationnelles et de critères d'acceptation rigoureux permettant de limiter le risque de défaut des clients,
- l'exigence, lorsque cela est possible, de garantie de la part de ses clients afin de réduire les pertes constatées sur les prêts accordés. Ces garanties sont souvent en espèces (dépôts des clients) mais peuvent aussi être des garanties mobilières (fonds de commerce, stocks...), immobilières (titre foncier) ou morales (cautions),
- l'instauration de comités de crédit dans chacune des filiales pour statuer sur des demandes de déboursements selon des niveaux de délégations pré-définis et validés par des Comités de Risques
- la diversification de son portefeuille réparti entre différentes zones géographiques. Au 31 décembre 2022, le Groupe investit en Afrique de l'Ouest, en Afrique centrale, à Madagascar et en Chine.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel est le risque de pertes pouvant résulter de procédures internes inadéquates ou non appliquées des personnes, des systèmes ou d'événements externes. Ces événements de risque sont les fraudes internes ou externes, les risques ayant trait aux relations clients, les problèmes liés à la gestion du personnel, les dommages qui pourraient toucher les actifs physiques, l'interruption totale ou partielle des systèmes ou des processus et la mauvaise exécution de certains processus qu'ils soient internes ou externes à l'institution financière.

Le Groupe gère et contrôle le risque opérationnel par :

- la mise en place de politiques pour décrire le fonctionnement de processus de contrôles : détection et prévention des fraudes, évaluation des risques opérationnels en filiale (risk assessment), plan de continuité d'activité, droits d'accès et habilitations
- des actions de formation (formation initiale et mise à jour régulière des compétences)
- le soutien des équipes d'audit pour réaliser des contrôles inopinés d'agences ou de processus de back office
- la mise en place d'équipe dédiées au contrôle permanent

Risque informatique et technologique

Les risques liés à l'informatique et à la technologie sont fréquents dans les institutions de microfinance. Le Groupe analyse régulièrement les risques liés au piratage ou au partage de mots de passe, les modifications possibles des données ainsi que les rôles assignés aux différents utilisateurs.

Un audit des accès est effectué au moins une fois par année à cet effet.

Pour atténuer également les risques potentiels liés à l'information et à la technologie, le Groupe s'assure que ses collaborateurs disposent d'un support technique et de compétences informatiques appropriées. Par ailleurs, le Groupe s'assure qu'il a mis en place une politique adéquate de sécurité des données.

Risque financier

Le risque financier résulte du déséquilibre entre les emplois et les ressources de l'institution, que ce soit en termes de liquidité que de coût (intérêts et change). Il se divise en deux catégories :

- Risque de liquidité : le risque que la société ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations de paiement lorsqu'elles arrivent à échéance dans des conditions normales et dans des conditions stressées. La plupart des filiales du Groupe Baobab sont en mesure d'attirer et

de concrétiser des financements de tiers en devise locale, en Euros ou en USD.

- Le Groupe gère et contrôle le risque de liquidité par :

- la mise en place de politiques de gestion de liquidité
- un suivi régulier et fréquent des agrégats de liquidité, évalués au niveau des institutions de microfinance et sur une base consolidée au niveau du Groupe.
- la tenue régulière de comités ALCO

- Risque de taux : le risque de fluctuations défavorables des taux de financement, intérêts et change. Au niveau des filiales, le risque de change est minime, car ces dernières se refinancent localement, soit par constitution d'épargne lorsque leur statut le leur permet, soit par endettement sur le marché bancaire local. Au niveau du Groupe, le risque de change se matérialise par les investissements répartis sur des pays dont les monnaies fluctuent fortement et rapidement.

Le Groupe gère et contrôle le risque de taux par :

- couverture naturelle, c'est-à-dire par compensation entre les actifs en monnaie locale des institutions constitués essentiellement du portefeuille de prêts de la filiale avec les passifs en monnaie locale.
- un suivi régulier et fréquent des agrégats de position de taux et de change, évalués au niveau des institutions de microfinance et sur une base consolidée au niveau du Groupe.
- la tenue régulière de comités ALCO

Risque légal et fiscal

Ce risque inclut, sans que ce soit limitatif, l'exposition à des amendes, pénalités ou dommages-intérêts résultant des actions de surveillance des autorités. Il se divise en 3 catégories :

- Risque réglementaire : Non-conformité à la loi ou réglementation locale.
- Risque de litiges : Litige avec une contrepartie résultant de toute imprécision, lacune ou insuffisance, de nature quelconque, susceptible d'être imputable à l'établissement au titre de ses opérations et de sa gestion.
- Risque fiscal : Evolution défavorable, et non anticipée, de la réglementation fiscale appliquée à Baobab.

Le Groupe gère et contrôle le risque juridique et fiscal par :

- une surveillance continue de l'environnement réglementaire et juridique, notamment par le biais de responsables juridiques, de personnes en charge de la conformité dans tous les pays où le Groupe est implanté ainsi qu'avec l'aide de cabinets de conseil le cas échéant.
- des relations directes avec les régulateurs
- une supervision fonctionnelle au niveau de la Holding par la mise en place d'un département juridique et d'un département Conformité dirigés par le Secrétaire général qui est ainsi le garant de toutes les questions juridiques concernant le Groupe
- une veille fiscale pour une prévention des risques et une anticipation des nouvelles règles s'imposant au Groupe dans ses diverses juridictions.

Risque stratégique et de réputation

Le risque de stratégie peut découler d'un mauvais positionnement sur le marché, ou du lancement d'un produit déconnecté d'un besoin clientèle, d'un prix inadapté, de la méconnaissance de la stratégie de la concurrence. Il peut aussi être la résultante d'une mauvaise planification générant un risque sur la rentabilité ou pérennité de l'institution, d'une mauvaise gestion de ses ressources, ou d'une erreur de gestion ou d'un événement externe sur l'image d'une organisation.

Ce risque est mitigé par la présence d'équipes managériales expérimentées dans le domaine de la microfinance permettant une adaptation aux besoins du marché et aux conjonctures locales ; cela passe également par l'établissement de business plans robustes et leur actualisation en fonction de l'évolution du marché.

Par ailleurs, le Groupe évalue également ses risques stratégiques en analysant son risque de concurrence et de réputation, sa gestion de la liquidité et du risque de crédit ainsi qu'en suivant régulièrement et scrupuleusement sa croissance et sa maîtrise des coûts.

Note 24 – Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires payés aux auditeurs du Groupe Baobab peuvent être détaillés comme suit :

- honoraires pour services d'audit : ces services sont définis comme les missions de contrôle des comptes consolidés de la Holding et des comptes annuels des entités
- honoraires pour services liés aux services d'audit : ces services incluent notamment les diligences directement liées à la mission d'audit.

EN KEUR	2022	2021
Audit de la société Baobab S.A.S	116	118
Honoraires commissariat aux comptes	98	90
Services autres que la certification des comptes	18	28
Audit des filiales	453	434
Honoraires commissariat aux comptes	429	413
Services autres que la certification des comptes	23	21
TOTAL	569	552

Note 25 – Parties liées

Au 31 décembre 2022, aucune transaction significative n'a été constatée entre le Groupe et les parties liées hors transactions intragroupe éliminées en consolidation.

Note 26 – Evénements significatifs post-clôture

Durant le premier trimestre 2023, le fond Norfund qui était déjà détenteur d'une action de catégorie B dans Baobab Plus SAS a fait valoir son droit à conversion des Obligations Remboursables en Actions dont bénéficiait la filiale Baobab Plus SAS.

Cette conversion s'est faite par une prise de participation à hauteur de 26,7% en contrepartie d'une augmentation de capital de 1,3 M€ assortie d'une prime d'émission de 6M€.

Notes

Notes

Notes

Conception & design

Wilfried Lia Bi
Charge de communication
externe

Habibatou Cissé
Responsable Communication
& Marketing Groupe

Florence Hovsepian
Directrice Communication
Groupe

Laye Pro
Photographe



baobab

Baobab Group

 (+33) 1 85 73 19 00

1 rue de Gramont
75002 Paris, France

    Baobab Group | baobab.com